

Abonnements par la poste :

Edition quotidienne
CANADA... \$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE... \$2.00
MONTREAL ET BANLIEUE... \$1.00

Edition hebdomadaire
CANADA... \$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE... \$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

C'est le temps de fournir des explications

Les deux concessions de Manicouagan — Quelles raisons justifient le gouvernement d'avoir, dans des concessions faites à quelques mois d'intervalle, imposé aux enchérisseurs des conditions radicalement différentes?

La session est ouverte. C'est le temps pour le cabinet de donner au public toutes les explications que celui-ci peut légitimement désirer. C'est le temps pour l'opposition de les provoquer, ces explications, si elles ne viennent pas assez vite.

Nous espérons qu'on tirera rapidement au clair l'affaire des concessions de Manicouagan.

Il s'agit en bref — nous courons tout de suite à l'aspect le plus intéressant de la dernière vente — de savoir pourquoi, à quelques mois d'intervalle, à propos de concessions forestières de très grande importance et qui sont voisines, le gouvernement a appliqué des méthodes et des principes diamétralement opposés.

Mettez côte à côte, en effet, les avis de mise aux enchères des deux vastes concessions de Manicouagan, celles de l'an passé et celles de cette année, et vous y constaterez — que la chose vous plaise ou non — que, pour la majeure partie des conditions, les textes sont substantiellement identiques. Même brièveté des délais d'annonces, même obligation de fabriquer dans la province. Même obligation aussi de construire, pour cette fabrication, une usine nouvelle.

Mais, alors que, l'an dernier, l'article 7 de l'avis stipulait :

"7o L'adjudicataire devra, en dedans d'une période de sept ans à compter de la date du contrat, ERIGER UNE USINE DANS LES LIMITES DU BASSIN DE LA RIVIERE MANICOUAGAN OU DE CELUI DES OUTARDES OU DANS LE VOISINAGE DE CELES-CI, pour la fabrication de la pâte de bois ou du papier avec les bois coupés sur ladite concession forestière, à raison d'une capacité d'au moins 100 tonnes par jour de travail..."

cette année, l'article 6 du même avis officiel décrète :

"6o L'adjudicataire devra, en dedans d'une période de 5 ans, à compter de la date du contrat, construire, DANS UN RAYON DE HUIT MILLES DE L'UNE DES CITES DE LA PROVINCE DE QUEBEC, une usine à pulpe et à papier d'une capacité quotidienne de 200 tonnes de pulpe et de 100 tonnes de papier. Il devra, avant l'expiration des 7 années qui suivront le contrat, porter la production de cette usine à au moins 200 tonnes de papier."

Et, pour qu'il n'y ait pas la moindre ambiguïté sur la portée pratique de cet article, l'article 8 ajoute :

"8o Tous les bois coupés sur les terrains ci-dessus mentionnés devront être convertis en pulpe ou en papier A L'USINE QUI SERA ERIGEE AUX CONDITIONS PRECITEES, et nulle part ailleurs."

Ainsi, l'an passé, le concessionnaire devait fabriquer dans la région concédée, à quelque deux cent milles plus bas que Tadoussac; cette année, il ne pourra fabriquer qu'à des centaines de milles de là, et dans des régions soigneusement délimitées. Notez bien en effet qu'il faut prendre ici le mot cité dans son sens juridique, et non point dans son acception usuelle. Il y a plus de quatre-vingts villes dans la province de Québec, il n'y a dans le même territoire qu'une vingtaine de cités, et comme il ne saurait être question de certaines d'entre elles, tels Outremont ou Westmount, c'est en réalité au voisinage d'une dizaine de cités qu'on réduisait le choix des concessionnaires. Et, notez-le encore, à un voisinage singulièrement limité: pas dix milles, pas neuf milles, huit, au maximum.

Il faut qu'on sache le pourquoi de cette stipulation, qui eût empêché la naissance de villes comme Shawinigan, Grand-Mère et la Tuque; il faut qu'on sache le pourquoi de cette flagrante contradiction entre les conditions de cette année et celles de l'an passé.

Le gouvernement, s'il peut offrir à l'appui de ses actes de bonnes raisons, devrait être pressé de les fournir. S'il ne l'est pas, nous espérons que l'opposition n'hésitera point à provoquer une explication à fond.

Omer HEROUX.

L'actualité

Le prix du vin

J'ai écrit l'autre jour: 1o que l'on peut trouver dans tous les magasins de la commission des liqueurs alcooliques très assés.

2o Que, par contre, on ne trouve que quelques rares espèces de vins (rares employé dans le sens de peu nombreuses) dans les mêmes magasins.

Et j'ai ajouté que sous l'ancien régime, avant la guerre, le petit épicer du coin nous offrait, en fait de vin, plus de choix et à des prix autrement aimables que ceux de la Commission, malgré l'avisement du franc qui date seulement du régime de ladite Commission. Je me suis ensuite étonné de ce que des hommes d'affaires de l'envergure de MM. Stinard, Stavel et consorts n'aient pu réaliser ce que pouvaient de modestes négociants: placer à la disposition de la clientèle un assortiment de vins variés et à des prix tolérables. Mon étonnement de cet ostracisme de fait pratiqué contre le vin provenait de ce que la Commission a proclamé, après M. Taschereau, qu'elle veut encourager la consommation du vin et décourager celle des spiritueux. Je me demandais, si l'on peut encourager la consommation du vin, pourquoi le rendre rare et le vendre cher, et si on veut décourager la consommation des spiritueux pourquoi les présenter partout à des prix relativement plus bas que le vin, si l'on tient compte des lourds impôts dont le fisc les grève. Pour étayer ma thèse, je me servais d'une petite expérience personnelle: dans un magasin de la Commission situé à l'extrême est de la ville, j'avais demandé un cru — un mauvais cru, disais-je — de Mâcon et on m'avait déclaré que je ne pourrais le procurer que dans les débits de vin (je me garde de nommer le dépôt où je me présentais pour éviter un sursaut de qui de droit), mais le gérant omet de me parler d'un certain débit de vin de la rue Adam (au reste situé rue

Notre-Dame) et où, d'après une liste des marques de vin qu'on vend sous rare et noyées dans une quantité d'alcool. Mon esprit démocratique s'irritait de ce qu'il me fallait à moi, qui, docile aux enseignements de la Commission, cherchais à me procurer du vin, payer une surtaxe de 30 sous pour faire venir le vin chez moi ou de 12½ sous, si, plus prolétement, je véhiculais moi-même la bouteille en tramway. Si les pauvres habitent l'est et les riches, l'ouest, pourquoi taxer les pauvres qui veulent boire du pinard et le mettre à la portée des riches qui pourraient bien plus facilement payer la surtaxe du transport?

Le surlendemain, j'éprouvais en ouvrant mon journal du matin la joie de constater que la Commission voulait faire droit à mes réclamations (post hoc, ergo propter hoc). Elle annonçait une réduction immédiate du prix des vins, avant l'année nouvelle, la multiplication des débits de vin et la réduction du nombre des débits de spiritueux.

M. Arthur Saint-Pierre, publiciste de la Commission des Liqueurs et de celle du monument aux patriotes, est évidemment trop pris par sa double besogne pour lire les journaux d'aujourd'hui. C'est lui qui a écrit que le devoir a reçu de lui une réponse à ma critique et il n'a pas encore eu le loisir évidemment de lire la déclaration faite à Québec de l'un des membres de la Commission, sans quoi il se fût épargné la peine de me répondre. Le commissaire de Québec, en annonçant des réformes dans le sens de celles dont je marquais l'utilité, me donnait raison.

La mise au point est sans doute fort spirituelle et pertinente, mais comme l'Etat ne me fait pas de loisirs, j'y répondrai très brièvement. (On trouvera cette mise au point en lettre au Devoir.)

d'un mauvais cru, puisque la Commission ne le vendait que 85 sous, quand juste au-dessus un Mâcon (sans indication d'âge: le mauvais était de 1919) en annonçait un autre dans le même catalogue à \$1.00. Dans un autre paragraphe, M. Saint-Pierre admet que la Commission a vendu du mauvais vin déjà. C'est bien elle qui doit connaître le diction: Qui a bu boira. Qui nous garantit qu'elle n'a pas récidivé?

Enfin, il oppose à l'avisement du franc l'impôt sur les vins, plus fort qu'avant la guerre. Cet impôt a-t-il été augmenté depuis un an? J'en doute. Comment se fait-il donc que certains des bourgeois de la Commission ont été relevés sur la liste, pendant que le franc a baissé de trois points? M. Saint-Pierre appellerait comme moi marchand ou plus simplement voleur le petit épicer qui, avec baisse du change sensible de cinquante pour cent tout près, veut trouver le moyen de relever le prix de sa marchandise de 12 à 25%.

Mais j'admets très volontiers que peu de ces mâtins. J'ai vu par les lettres de Paris que le vin est là à la baisse. Je n'ai vu nulle part que M. King ait augmenté depuis un an les droits du fisc sur les vins, mais c'est tout.

M. Saint-Pierre a un moyen très simple de me confondre. Puisqu'il est publiciste, qu'il se donne donc la peine de faire un peu de publicité sinon aux prix payés du moins aux prix soumis à la Commission par les fabricants de vin. D'ailleurs, je compte un peu sur la pression de M. Savard et des amis qui demanderont, sans doute avec plus de chances de succès que l'année dernière, des faits et des chiffres aux patrons de M. Saint-Pierre.

La Commission des Liqueurs ne vend que de bons crus, affirme encore M. Saint-Pierre qui, évidemment, n'entend rien au mot cru, car si la Commission ne vend que de bons crus comment expliquer la gradation des prix pour un même bourgeois, autrement que par sa fantaisie? Mais, pourvu qu'elle est disposée à contenter les originaux aux goûts pervers (pervers par le catalogue de la Commission des Liqueurs car c'est là seulement que j'ai appris l'existence de ce Mâcon) pour peu qu'ils veulent se grouper. Je puis lui suggérer un moyen qui évitera les frais d'une installation et qui contentera tous ces originaux vraiment subversifs qui persistent à ne pas accepter les goûts de la Commission, à ne pas goûter uniquement le pinard officiel et uniforme. En théorie l'importation est permise; elle est prohibée en pratique parce que la Commission a la charge de frais pyramidaux. Elle prend son profit qui aux dernières nouvelles était de quarante pour cent, non pas seulement sur le prix de vente en France mais sur l'emballage, le transport et les impôts versés à la caisse de M. Fielding, douane, accise, taxe de vente, etc. Que M. Saint-Pierre l'induisse à se contenter de 40 pour cent sur le prix d'achat purement et simplement et la Commission pourra fermer plusieurs de ses magasins de vins et réaliser de la sorte une économie considérable dans ses frais. Il constatera que les originaux qui refusent de s'en rapporter aux connaissances oenologiques de MM. Stavel et Drouin, sont quelques-uns. CIVIS.

Propos d'Ottawa

Quand il n'y aura plus de bois de pulpe...

L'EMBARGO FONCTIONNERA — LA SITUATION PARFAITEMENT RIDICULE CREEE PAR L'ORDRE EN CONSEIL SECRET

Ottawa, le 17. — L'embargo sur le bois de pulpe, s'il est définitivement adopté par notre gouvernement, après le rapport de la Commission royale, n'aura aucun effet pratique avant dix ans. De plus, il déterminera, pendant les dix prochaines années, une exploitation intensive de nos forêts pour le bénéfice des manufacturiers de papier américains, et ne prendra effet qu'à la date où tous les gouvernements des provinces canadiennes et le gouvernement fédéral seront gravement alarmés de la situation.

C'est ce qui ressort de diverses nouvelles publiées dans les journaux financiers. On sait, en effet, que les libéraux ont adopté un ordre en conseil, pour empêcher de l'opération de la loi de l'embargo, si elle était adoptée, toute exportation de bois de pulpe faite pendant les dix prochaines années d'après des contrats signés et conclus avant le 1er juin dernier. Le gouvernement n'a donné jusqu'ici aucune explication sur l'origine et les raisons de cet ordre en conseil, passé dans le silence, gardé dans le secret, comme les fameux ordres en conseil du temps de la guerre. Mais ce que l'on sait, d'un autre côté, c'est que, des pas en arrière, il a adopté un ordre en conseil secret, il s'est mis en butte à de graves soupçons sur la moralité de ses actions et de ses gestes. S'il ne veut pas imposer l'embargo avant dix ans, qu'il le dise tout simplement et rescinde cet ordre en conseil qui permettra l'exportation de notre bois de pulpe, comme avant, et ne changera pas un iota à la situation. S'il veut imposer l'embargo tout de suite, qu'il se décide enfin et agisse énergiquement.

Il semble certain que, d'ici quelques semaines au plus, les travaillistes seront au pouvoir en Angleterre. La chose, voici une couple de mois, paraissait invraisemblable. Les travaillistes eux-mêmes ne comptaient point se trouver si tôt à pied d'œuvre et face à la besogne urgente. Et peut-être auraient-ils préféré que les événements leur fussent un peu plus de temps, et le moyen d'ancrer plus profondément leurs idées dans les foules.

M. Klein a signé des contrats très importants avec des propriétaires de moulins américains de Water-town et de Carthage pour leur approvisionnement de bois. Ces fameux contrats couvrent une période de dix années et prévoient le transport de 30,000 cordes de bois par année. On dit que ce bois sera coupé sur des terres achetées par M. Klein dans Malane, sur la côte du golfe, et que le reste sera fourni par les colons de ces parages, ceux de Gaspé et du nord du Nouveau-Brunswick.

Ce contrat nous intéresse singulièrement pour deux raisons. D'abord parce qu'il fera perdre au pays une somme d'argent considérable. L'exportation de ces 300,000 cordes de bois ne rapportera au Canada que \$3,000,000 environ, tandis que nous en aurions retiré environ une quinzaine de millions, au moins si on avait manufacturé ce bois en Canada. De plus, la Gaspésie, Malane, tous les comtés de l'extrême sud-est de la province de Québec ont un besoin pressant de nouvelles industries. C'est en août dernier que les électeurs du comté de Bonaventure, par exemple, protestaient contre le transport en masse de presque tout le bois de pulpe à travers la baie des Chaleurs, pour les moulins du Nouveau-Brunswick. C'était, disaient-ils, priver leur comté d'une industrie locale, nécessaire et indispensable, d'une industrie naturelle surtout indigène, et qui devait s'établir sur les lieux. En un mot, les gens étaient lassés de regarder toutes les billes québécoises s'en aller vers une autre province, où elles alimentaient un commerce considérable, enrichissaient une population étrangère, et laissaient Bonaventure dans la pauvreté et le dénuement.

Et voilà que le fameux ordre en conseil du gouvernement, loin d'améliorer la position, va l'empirer encore. Cette exportation contre laquelle on protestait va s'intensifier, grandir et se développer. Elle va prendre, durant les dix prochaines années, des proportions qu'on ne lui connaissait pas. Et ce ne sera plus l'exportation dans une autre province canadienne, mais l'exportation aux Etats-Unis, dans un pays étranger, envers lequel nous avons moins d'obligations et de devoirs. Et tous ces contrats d'exportation, permis par le fameux ordre en conseil, retarderont d'autant l'établissement en territoire canadien, dans ces parages particulièrement, de manufactures de pulpe et de papier dont la population a si grandement besoin, pour obtenir du travail, retenir les jeunes gens qui veulent émigrer aux Etats-Unis, jeter dans la région du capital, de l'argent et donner enfin de bonnes places aux nôtres, etc.

Et il fallait que toutes ces choses se produisent à une époque où la presque ligne gaspéenne et Malane travaillent laborieusement pour se tirer d'un marasme économique de plusieurs années et d'une pauvreté séculaire. Plus riche en ressources naturelles que beaucoup d'autres parties de notre territoire, cette région, qui a eu à souffrir si longtemps de l'incurie des gouvernements et d'une exploitation éhontée, pouvait espérer de l'embargo des résultats tangibles et durables. Les manufacturiers qui se seraient établis là, avec la mer à leurs portes, avec les innombrables rivières pour porter les billes jusqu'au rivage, auraient été placés dans d'excellentes conditions. La réorganisation définitive du chemin de fer qui s'annonce n'aurait plus été un obstacle, comme par le passé. Et c'est à une époque aussi critique, aussi importante dans l'histoire de la Gaspésie, que le gouvernement d'Ottawa, un gouvernement libéral, intervient pour permettre cette exploitation des forêts de la Gaspésie par un pays et des manufacturiers étrangers, exploitation aussi honteuse que celle dont les pêcheurs de ces parages ont eu à souffrir et souffrent encore. Et elle la permet directement par cet ordre en conseil qui offre l'occasion à des marchands sans moralité d'antidater leurs contrats pour les faire entrer dans les termes de la loi.

D'ailleurs il place une atmosphère louche sur toute cette affaire de l'embargo depuis le commencement jusqu'à la fin. Le ministre a fait des pas en avant, des pas en arrière, il a adopté un ordre en conseil secret, il s'est mis en butte à de graves soupçons sur la moralité de ses actions et de ses gestes. S'il ne veut pas imposer l'embargo avant dix ans, qu'il le dise tout simplement et rescinde cet ordre en conseil qui permettra l'exportation de notre bois de pulpe, comme avant, et ne changera pas un iota à la situation. S'il veut imposer l'embargo tout de suite, qu'il se décide enfin et agisse énergiquement.

Léo-Paul DESROSIERS.

Bloc-notes

Le cabinet travailliste

Il semble certain que, d'ici quelques semaines au plus, les travaillistes seront au pouvoir en Angleterre. La chose, voici une couple de mois, paraissait invraisemblable. Les travaillistes eux-mêmes ne comptaient point se trouver si tôt à pied d'œuvre et face à la besogne urgente. Et peut-être auraient-ils préféré que les événements leur fussent un peu plus de temps, et le moyen d'ancrer plus profondément leurs idées dans les foules.

Gouverner avec une minorité, surtout pour des débutants, n'est pas chose agréable.

Mais la tactique et la défaite de M. Baldwin ont précipité les événements. M. Lloyd George déclare que c'est le devoir de tous les opposants de cultiver le gouvernement, qu'il appartient au deuxième parti de provoquer la crise et qu'advenant un vote victorieux — ce qui est assuré si les deux oppositions votent ensemble — ce parti (les travaillistes) devra être appelé au pouvoir.

Mais, encore une fois, combien de temps les travaillistes pourront-ils s'y maintenir, au pouvoir? Combien de temps leur habileté — s'ils tiennent à se mettre bien en selle — et la crainte qu'inspirent à tous les partis des élections nouvelles à brève échéance leur permettront-ils de garder les rênes?

Tactique

On prête aux travaillistes, qui sont déjà assurés, paraît-il, de la sympathie ou de la neutralité bienveillante d'un certain nombre de lords, une tactique intéressante: ils chercheraient tout simplement à revenir au système des deux partis. Pour cela, il leur faudrait vraisemblablement couper en deux le parti libéral, attirer à eux les éléments de gauche, tandis que, par le fait même, les éléments de droite seraient rejetés vers les conservateurs. Ceci laisserait probablement subsister, à l'extrême gauche, un parti communiste — mais au début du moins, son importance numérique ne saurait être considérable.

Mais, à la longue, reste à savoir quel effet aura sur les éléments les plus radicaux du parti travailliste actuel une manœuvre dont l'effet premier serait, semble-t-il, bien, d'assagrir leur parti.

Le "bas de Noël"

Jeudi soir, au Monument National, le président de l'Association de la Jeunesse se demandait pour quoi, au matin de Noël, on ne verrait pas, suspendu à la cheminée de chaque foyer canadien-français, le bas de Noël destiné aux petits enfants canadiens-français de l'Ontario.

C'est un mode de souscription qui serait extrêmement touchant, et qui pourrait être très efficace.

D. H.

Jalons pour l'histoire

LA GRANDE MECONNUE

Nous recevons de l'un de ceux que M. l'abbé Michaud appelle hier les "Sept Machabées" cette explication complémentaire.

C'est la motion qu'on lira plus bas, la seule comportant un vœu qui ait été rejeté, loin d'être, comme tous les autres, unanimement adoptés à la fin du congrès de colonisation qui se terminait à Québec, jeudi, le 6 décembre. En conséquence elle ne doit pas figurer au rapport officiel que M. le ministre de la colonisation a promis de faire publier de ce congrès, et aucun journal non plus, n'aura l'occasion de la faire connaître au public.

Elle offre assez d'intérêt, pourtant, pour mériter de ne pas tomber ainsi dans l'oubli complet. En prévision des revanches toujours possibles de l'histoire, il ne paraît pas inutile de la consigner ici, ayant eu l'avantage d'en obtenir le texte, grâce à la complaisance de son principal proposeur, qui est journaliste, et sait prévoir...

Au demeurant, nous ne saurions nous y montrer indifférents. Ce vœu, dont deux prêtres distingués, curés dans deux régions des extrêmes opposées de la province, l'abbé Matapédia et l'abbé Abitibi, ont spontanément pris l'initiative, y entraînant deux laïques non moins respectables, l'un de Montréal, l'autre de Québec, donne une forme concrète et un statut public à une proposition que la Ligue nationale de Colonisation soumettait elle-même, il y a déjà huit mois, aux autorités intéressées.

En cela, elle avait conscience, et elle en garde la conviction aussi sincère que profonde, de rester bien dans son rôle de procureur bien voulu, mais généralement reconnu à titre de l'intérêt public, en matière de colonisation; dans son droit et son devoir de défenseur attitré des colons et de propagandiste dévoué à leurs légitimes revendications.

C'est dans ces conditions que la Ligue fut amenée, par les circonstances, à formuler, en toute candeur et sympathie, cette proposition sur laquelle le congrès de colonisation de Québec a jugé bon de passer condamnation, ce qui ne dénotait pas en nous l'honnête conviction que la motion Michaud-Beauchamp traduisait assez exactement l'union véritable d'une masse de colons et de vrais amis du colon, ainsi qu'en font foi les nombreux témoignages qu'on peut lire à la brochure: "Un plan d'action pour demeurer les maîtres chez nous".

Ces précisions une fois posées — nous les avons estimées indispensables — passons au texte de la motion sacrifiée par le congrès de Québec.

"LA COLONISATION HORS DE LA POLITIQUE"

La session de Québec

L'ouverture de la Législature a eu lieu hier après-midi

M. Brodeur, le nouveau gouverneur, y préside — Accomplissement rigoureux du cérémonial désuet — Assistance nombreuse et distinguée — Les rapports des divers ministères.

(Par Louis ROBILARD)

Québec, 17. — L'ouverture de la session législative a eu lieu hier après-midi à trois heures avec tout le cérémonial traditionnel. Le nouveau lieutenant-gouverneur, M. L.-P. Brodeur, est arrivé devant l'édifice du parlement en équipage de gala. Le 22e régiment faisait la haie. Les canons de la citadelle ont salué l'arrivée du représentant de Sa Majesté.

M. Brodeur, escorté des personnalités officielles et des principaux invités, s'est rendu dans la salle du Conseil législatif où se trouvait déjà réunie l'élite de la société québécoise. On dit que l'affluence était plus considérable qu'à l'ordinaire.

Le nouvel hôte de Spencer-Wood portait la culotte collante, le bas de soie, le soulier à boucles du grand siècle, la tunique chamarrée d'or et le bicorne à plumes. Il ne manquait que la perruque poudrée pour donner l'illusion complète d'un personnage du dix-huitième siècle.

N'eussent été les toilettes modernes des dames qui remplissaient l'enceinte de la salle rouge, on se serait cru à l'époque élégante de la fin du régime français au pays.

Les plus hauts dignitaires de l'Eglise et de l'Etat occupaient des sièges dans l'enceinte du Conseil législatif. On remarquait sur le parquet, à gauche du lieutenant-gouverneur, sur un trône, S. E. le cardinal Bégin, ainsi que Mgr Marois, vicaire général du diocèse de Québec, l'évêque anglican, sir Lomer Gouin, sir François Lemieux, les consuls ainsi qu'un élément féminin très distingué.

Ici commence la série des salamaheues, des formules rigides prévues par notre constitution et soigneusement exécutées.

Dès que le lieutenant-gouverneur s'est assis sur le trône, l'orateur du Conseil législatif convoque les députés dans la salle de la Chambre haute. L'huissier à la verge noire s'incline par deux fois devant le représentant du roi et s'exécute. Les mandataires du peuple répondent à l'appel. M. Turgeon leur demande alors au nom du lieutenant-gouverneur de se choisir un orateur. Les députés restent cher eux pendant que le représentant du roi regagne ses appartements. M. J.-N. Francoeur, sur proposition de M. L.-A. Taschereau appuyé par M. J.-E. Caron, est choisi comme orateur pour son deuxième terme. On jette des fleurs oratoires au réçu et tous les membres de la Chambre basse se dirigent de nouveau vers le sénat provincial.

M. J.-N. Francoeur, portant le tri-

corne noir et la toge de sa dignité, s'avance et annonce qu'il a été choisi. Il demande les privilèges du parlement pour la bonne et efficace exécution de ses fonctions.

Le vice-roi salue et prononce le discours du trône que nous donnons ailleurs et qui comporte le programme législatif du gouvernement pour la prochaine session. On y annonce la réduction de l'impôt sur les automobiles, la modification de la loi relative aux droits sur les successions, la nomination d'un fonctionnaire infléchi pour régler les questions scolaires de la minorité protestante, restrictions dans certaines entreprises financières et contrôle plus efficace des affaires municipales.

Après cette lecture faite en français et en anglais, M. Brodeur se retire et la séance d'ouverture est terminée. La foule des invités et les curieux qui s'écrasaient sur le parquet et dans les galeries disparaissent lentement.

Au Conseil législatif, on procède ensuite à la présentation des quatre nouveaux conseillers législatifs: MM. Miles, Ouellette, Power et Simard.

Les membres de l'Assemblée législative retournent à leurs sièges. L'orateur annonce que sa nomination a été acceptée et lit les rapports officiels des élections.

M. Taschereau propose la formation d'un comité spécial chargé de dresser une liste des membres de chaque comité permanent. Sont nommés: MM. Taschereau, Caron, Nicol, Patenaude, Bullock, Fortier, Pilon, Thériault et Daniel, Smart, Sauvé.

Les ministres présentent ensuite les rapports de leur département. Le premier ministre propose l'ajournement à trois heures demain après-midi.

La plupart des députés sont arrivés ce matin et hier soir à Québec. Il est toujours intéressant d'observer les allures de ceux qui font leurs débuts dans la carrière parlementaire. Ce sont les premiers arrivés. De bonne heure et avant-midi nous en avons vu qui étreignaient leur siège, quoique l'ouverture ne dut avoir lieu que dans l'après-midi. Les députés de l'opposition, surtout, étaient parmi ces derniers.

M. Sauvé a pour voisin de droite, à la première rangée de la gauche, M. Patenaude, lequel a pour voisin le Dr Faucher. Notons qu'au caucus de l'opposition tenu cet après-midi, M. Adolphe L'Archevêque et le Dr (Suite à la deuxième page.)

reuse, évidente, qui s'est affirmée depuis quatre ou cinq ans;

"Attendu qu'il est d'importance vitale que la colonisation redevienne à la mode, soit rendue plus attirante, plus facile et plus promptement rémunératrice, pour réagir efficacement contre le fléau de la désertion des campagnes; étendre les conquêtes de l'agriculture; remettre la vie rurale en honneur et assurer de la sorte, au témoignage de nos évêques et de tous les patriotes éclairés, la survivance de la civilisation française-basque en Amérique, autrement fort compromise;

"Attendu que de nouveaux problèmes s'imposent avec urgence, aux fins de sauver la colonisation du désastre, et par elle la race française, problèmes d'une nature telle et aux répercussions si violentes qu'aucun parti politique ne peut se flatter de les résoudre sans risquer de s'y casser les reins, ou d'être écrasé entre deux puissances antagonistes: v. g. séparation effective des zones forestières et coloniales; classification des terres; constitution des réserves de colonisation et de petites ou moyennes réserves forestières; régime du brûlage des abatis; système de la grande voirie coloniale; assistance aux colons sous diverses formes; avances en argent, primes de défrichement, grains de semence, aide au logement des colons, amorce de défrichement, etc., etc., et que la preuve évidente d'un pareil danger résulte clairement du présent congrès;

"Attendu qu'il importe d'agir promptement et avec efficacité; "Sur proposition de MM. l'abbé Jos.-D. Michaud, prêtre, curé de Val-Brillant, Matapédia, et du docteur P.-H. Bédard, président de la Ligue nationale de colonisation, Québec,

"Appuyés par MM. l'abbé J.-A. Beauchamp, prêtre, curé de Dupuy, Abitibi, et Wilfrid Guérin, notaire, Montréal;

"Le présent congrès de la colonisation à Québec exprime le vœu: 1o — Que la législature de Québec et le gouvernement soient invités à étudier et à appliquer, sans retard, une réforme énergique et fondamentale, qui consisterait à créer, au plus tôt, l'organisme suggéré plus haut, dans les conditions voulues par les circonstances;

"2o — Que cette commission exécutive, indépendante et permanente, soit calquée, dans toute la mesure possible, sur les organismes identiques que sont le Conseil de l'instruction publique, la Commission des eaux courantes et la Commission des Liqueurs, et qu'elle n'af-

fecte pas davantage le libre développement des services généraux du ministère de la colonisation que les organismes susdits n'affectent les ministères du secrétariat provincial, des terres et forêts ou des finances;

"3o — Que M. J.-Edouard Perreault, le ministre actuel de la colonisation, et probablement le plus populaire comme le plus efficace des ministres qui ont présidé à ce service depuis quarante ans, puisse être induit à accepter d'être le représentant du gouvernement et le président de la Commission vicar, renonçant pour cela à sa carrière politique et acceptant l'honorable tâche de devenir, avec le concours assuré et unanime de l'Eglise comme de l'Etat, un nouveau sauveur de la race, l'un des Pères immortels de la patrie canadienne-française, à l'instar des LaFontaine et des Cartier."

Voilà tout le corpus delicti: l'objet d'horreur contre lequel on a jugé bon de foncer pour le repousser, s'exposant même à en dénaturer le sens, sinon dans sa lettre, au moins en son esprit; le dresseau comme un moulin à vent redoutable, afin de dépenser à l'abattoir une fureur combattive dont le légendaire héros de Cervantes eût été jaloux... Mais bornons-nous à ces remarques pour aujourd'hui. Demain, nous verrons quelles triturations on va faire subir à ce texte pourtant si clair, quelle portée on a voulu lui donner et quels moyens on a pris pour amener l'opinion publique contre lui.

Un des Sept Machabées de la Nouvelle-France.

Elle s'enlève

"PATRIOTISME, NATIONALISME, IMPERIALISME"

La nouvelle brochure de M. Bourassa: "Patriotisme, Nationalisme, Impérialisme", nous a été demandée de toutes les parties de la province. On sait qu'elle contient la substance de la conférence que notre directeur a récemment donnée à la salle académique du Gesù. Elle est présentée en vente au bureau du "Devoir" et dans les principales librairies.

Cette brochure, de format élégant, imprimée sur beau papier, comprend 64 pages. Elle se vend 25 sous l'unité (plus 3 sous pour les frais de port), \$2.50 la douzaine (15 sous pour les frais de port). Conditions spéciales pour grandes quantités. Adresser les commandes à l'Administration du "Devoir", 43, rue Saint-Vincent, Montréal.

ALÉNDRIER

DEMAIN: mercredi 19 décembre 1923
Q. Tps. Jégn. D. et V. éris.
Lever du soleil, 7 h. 42 m.
Coucher du soleil, 4 h. 13 m.
Coucher de la lune, 3 h. 51 m.
P. Q. le 14 à 9 h. 44 m. du soir.
P. L. le 23 à 2 h. 39 m. du matin.
P. L. le 7 à 8 h. 36 m. du soir.
P. Q. le 30 à 4 h. 13 m. du soir.
D. Q. le 1er à 5 h. 12 m. du matin.

LE DERNIER HEURE

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET PLUS DOUX
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 18.
Minimum aujourd'hui, 16.
Même date l'an dernier, 12.
BAROMETRE
8 heures a.m. 30.65, 11 heures a.m. 30.66
1 heure p.m. 30.67.

LE CALME AVANT LA TEMPÊTE

Affaires de routine, au parlement; demain, après le discours du trône, l'opposition ouvrira le feu

Québec, 18, (D.N.C.) — Le feuilleton de cet après-midi comporte des affaires de routine, présentation de pétitions, lecture et réceptions de pétitions, présentation de rapports des comités élus, présentation de motions non annoncées, présentation de bills privés, présentation de bills publics.

Le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône s'ouvrira ensuite. On sait que MM. Bernard, député de Rouville, proposera l'adresse, et que M. Olivier, député de Broome, y répondra. La Chambre s'ajournera ensuite à demain après-midi. C'est alors que l'opposition ouvrira le feu. M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition, parlera le premier. M. Patenaude suivra et les dix-neuf autres membres iront chacun de leurs discours ce qui prolongera le débat. Comme on annonce que la chambre basse ne siégera pas le soir, cette semaine, les discours devront être exceptionnellement courts si l'on veut ajourner vendredi.

LE BUREAU DE M. SAUVÉ
Le gouvernement, par suite de l'importance que prend l'opposition, a donné de plus amples bureaux à M. Sauvé. Ce dernier occupe la grande pièce où se trouvait M. Aurèle Lacombe, l'année dernière.

Le secrétaire du chef de l'opposition occupe le petit bureau qui servait depuis plusieurs années à M. Sauvé.

Québec, 18, (D.N.C.) — M. Lafond, député provincial de Hull, et M. Caron, ancien député du même comté, ainsi que MM. Cadieux, Stafford et Gravel, de Hull, ont rencontré le premier ministre cet après-midi au sujet de certaines affaires qui embarrassent un groupe de citoyens de cette municipalité.

M. Taschereau leur a promis une réponse favorable.

Service anniversaire de Mgr Latulipe

Cobalt, Ont. 14. — Mgr Louis Rhéaume, O.M.I., a chanté ce matin, à St-Hilaire-de-Cobalt, le service anniversaire de son prédécesseur, Mgr Elie-Anicet Latulipe, décédé le 14 décembre dernier.

Le R. P. P. Bazin, P.S.M., agissait comme prêtre assistant. M. O'Gorman et Cailler, comme diacres d'honneur; MM. Desrochers et Gébier, comme diacre et sous-diacre d'office; Mgr A. Dupuis et M. l'abbé J. Moroney, de l'évêché étaient présents ainsi qu'une foule considérable de Cobalt et des villages voisins.

Par décision de Mgr l'évêque, un service a été chanté ce matin dans toutes les églises du diocèse pour le repos de l'âme du premier évêque d'Halifax.

Le 2 décembre dernier, Mgr l'évêque d'Halifax bénissait solennellement l'église paroissiale de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-de-North-Cobalt. La nouvelle église s'élève belle et pieuse à l'endroit même de celle qui fut détruite dans l'incendie du 4 octobre 1922.

M. le curé Joseph Génier a souhaité la bienvenue à monseigneur l'évêque. Sa Grandeur a félicité M. le curé et les paroissiens de l'œuvre accomplie et adressé des paroles de paternel encouragement.

Le R. P. Pierre Bazin, P.S.M., curé de la paroisse St-Hilaire-de-Cobalt et Mgr Alphonse Dupuis, chancelier du diocèse, accompagnaient Sa Grandeur. Mgr Dupuis a donné le sermon de circonstance.

On se sauve en costume de nuit

Houston-Lexia, Texas 18 (S. P. A.) — Un incendie éclaté à l'hôtel Capitol au centre du quartier commercial à 6 heures et 30, ce matin. Au bout d'une heure, le feu était maîtrisé, sauf quelques petites flammèches visibles à l'hôtel et sur les petites bâtisses attenantes. Plusieurs pensionnaires ont évacué l'établissement en costume de nuit. On n'est pas sûr que personne n'ait péri.

M. Fielding prend du mieux

Ottawa, 18 (S. P. C.) — Le ministre des finances, M. W. S. Fielding, paraît beaucoup mieux, au dire de ses médecins. L'amélioration constatée hier dans son état de santé s'est maintenue aujourd'hui.

Le révolutionnaire évacue Puebla

Mexico, 18 (S. P. A.) — Un communiqué émanant du ministère de la guerre annonce que les révolutionnaires ont évacué la ville de Puebla et que les troupes fédérales ont occupé Almaz et Lucas-Gonzales.

La Chambre ne veut pas de l'embargo

Vancouver, 18, (S.P.C.) — Par une levée de mains, hier soir, les députés de la Colombie britannique ont rejeté un projet du chef de l'opposition, M. W. J. Bowser, suggérant au gouvernement de prohiber l'exportation aux Etats-Unis du bois de construction brut de la province.

Contre une alliance

M. ASQUITH DECLARE QUE LES LIBÉRAUX VEULENT RESTER LIBRES, SELON LES OBSERVATEURS, TROIS MINISTRES DE NUANCES DIFFÉRENTES SE SUCCEDERAIENT DURANT LE PRÉSENT PARLEMENT

Londres, 18, (S.P.A.) — L'ex-premier ministre Asquith a déclaré cet après-midi en présence d'une assemblée des membres du parti libéral que les libéraux ont l'intention de se tenir hors de toute alliance avec d'autres partis politiques.

M. Lloyd George assistait à cette réunion, ainsi que presque tous les députés libéraux.

"Nous n'avons entamé aucune conversation ouverte ou en secret avec les chefs des autres partis", a précisé M. Asquith. "J'entends conserver parfaitement cette indépendance."

"Si on soumet au vote la protectionnisme ou l'impôt sur le capital à la Chambre des communes, l'un ou l'autre de ces projets sera rejeté par une majorité de plus de deux cents voix. Si nous savons nous y prendre, c'est nous, les libéraux, qui serons les véritables maîtres de la situation. Les jours du gouvernement actuel sont comptés, assurément."

M. Asquith a déclaré qu'il ne ferait pas la moindre démarche pour tenir le gouvernement Baldwin plus longtemps au pouvoir.

M. Lloyd George a parlé ensuite. Il a dit: "J'approuve entièrement la ligne de conduite que vient de tracer M. Asquith."

UNE PREDICTION

Londres, 18 (S.P.A.) — Les observateurs politiques déclarent que le parlement récemment élu verra peut-être se succéder pendant sa durée trois ministères de nuances politiques différentes.

L'administration Baldwin va certes tenir bon jusqu'à l'heure de la défaite et alors Ramsay MacDonald formerait un cabinet. On admet cependant qu'un ministère travailliste ne saurait se maintenir bien longtemps et serait vite renversé par de nombreuses prises de vote tournant à son détriment.

Les chroniqueurs prétendent que M. MacDonald demanderait alors au roi de dissoudre les Chambres, mais il se pourrait fort bien que Sa Majesté ne voudrait point user de ses prérogatives dans ce sens et invite plutôt M. Asquith à essayer de conduire la barque à son tour.

Tous ces remaniements politiques n'existent que dans l'ordre des suppositions.

CE QU'ON ATTENDAIT DE L'ASSEMBLEE

Londres, 18 (S.P.A.) — L'assemblée du club libéral national convoquée pour cet après-midi suscite certes un vif intérêt, mais on doute que le public soit plus éclairé sur la tactique du parti à l'avenir ou sur l'attitude que Herbert Asquith prendra lorsque le parlement se réunira.

Les chroniqueurs politiques des feuilles libérales du matin n'ont pas encouragé leurs lecteurs à s'attendre à rien de bien nouveau, tout en reconnaissant l'importance de la réunion. Le "Daily Mail" dit cependant que M. Asquith dans son allocution va donner une orientation au parti et que les délibérations auront probablement une portée décisive sur l'avenir du parti.

La "Gazette de Westminster" ne laisse pas du tout entendre que les chefs libéraux vont révéler quoi que ce soit touchant l'attitude qu'adoptera le parti en présence du résultat compliqué des élections.

Les organes libéraux notent particulièrement toutefois que les libéraux se trouvent en quelque sorte les maîtres de la situation en ce sens qu'ils peuvent abattre le gouvernement et en soutenir un autre, selon le côté qu'ils feront pencher le poids de leur vote au parlement. Ils font remarquer aussi que le progressisme libéral ressemble sur plusieurs points à celui des travaillistes et que les deux partis ont des buts communs.

Un représentant du ministère fédéral des douanes, à Montréal; un représentant des autorités de l'immigration des Etats-Unis, à Montréal; le chef de l'escouade fédérale, pour la lutte contre les narcotiques; le juge de la Cour des jeunes délinquants, à Montréal; un représentant de l'Association des compagnies d'assurance contre le vol; un représentant de la "Merchants' Association of Montreal"; le chef du bureau de censure du cinéma, à Montréal; le chef de police de toutes les autres municipalités de l'île de Montréal; l'inspecteur du service de la sûreté de Montréal; le chef de la police provinciale, à Montréal; le chef de l'escouade de la gendarmerie à cheval, à Montréal et toute autre personne que le comité exécutif jugera à propos d'inviter à cette conférence.

Un monument aux héros

Sherbrooke, 18. — Le monument aux héros de la guerre érigé à Lennoxville a été dévoilé dimanche après-midi, d'une manière solennelle et impressionnante. Les parrains des soldats tombés au champ d'honneur assistaient à la cérémonie.

La fanfare et une garde d'honneur du 53e régiment de Sherbrooke ont participé heureusement à cette fête. Le lieutenant colonel A. H. McGreer, du collège Bishop, et M. l'abbé Leblanc, de la paroisse St-Antoine, ont respectivement parlé en anglais et en français. Des fleurs ont été déposées au pied du monument.

Londres, 18, (S.P.C.) — La date de l'ouverture de l'exposition des produits de l'Empire britannique a été fixée au 23 avril 1924, jour de la fête de Saint-Georges.

La répression du crime à Montréal

LA COMMISSION DE POLICE DEPOSE SON RAPPORT SUR LA MOTION TREPANIER — AUGMENTATION DE LA POLICE A 1,200 POLICIERS.

Les membres de la Commission échevinale de police ont siégé quatre fois pour étudier la motion Trepazier-Greelman au sujet de la répression du crime à Montréal. Ils ont entendu les recommandations du chef de police et de l'inspecteur des détectives, et les suggestions de Me R. A. Calder, substitut du procureur à Montréal; puis ils ont délibéré pour approuver le rapport suivant:

"Attendu que l'un des premiers devoirs de la ville est de protéger la vie et la propriété du contribuable et, conséquemment, d'adopter suivant les circonstances les mesures de prévention et de répression du crime qu'elle juge nécessaires;

"Attendu qu'une comparaison faite pour les années 1914 à 1923, relative à la ville, au chiffre de sa population et à la superficie du territoire, et au nombre d'agents de police préposés à la surveillance, établit l'insuffisance numérique de la police en 1923;

"Attendu que, pour contrecarrer les moyens adoptés par certaines catégories de malfaiteurs, notre police municipale doit être en mesure d'utiliser les méthodes les plus modernes, employées pour la poursuite, la capture et la punition des criminels et que, dans ce but, la coopération des autorités fédérales et provinciales est nécessaire;

"Que le comité exécutif soit prié de mettre à l'étude le plan d'action suivant:

"Augmentation du chiffre de la police, à un minimum de 1200 hommes en sus du nombre des agents préposés au service de la circulation; création de nouveaux postes de surveillance aux différents points de sortie de la cité, le gouvernement provincial devant être prié de contribuer, dans une certaine mesure, à l'établissement et à l'entretien des postes de surveillance qui existent actuellement et de ceux qui pourraient être créés à l'avenir, attendu que certains d'entre eux seraient situés en dehors des limites de la ville et que ledit gouvernement est intéressé à ce que tous les moyens possibles soient pris pour empêcher que des crimes ne soient commis en dehors de la ville, aussi bien que dans les limites de Montréal;

"Recommandation au gouvernement provincial d'exercer une plus grande sévérité dans la censure des pellicules de cinéma, relatant le crime et dépeignant les méthodes employées par certains malfaiteurs pour le commettre et échapper à la justice;

"Représentations au ministre de la justice, à Ottawa, relativement aux abus qui peuvent résulter de la libération conditionnelle des prisonniers;

"Requête aux autorités fédérales à l'effet d'obtenir des mesures destinées à restreindre davantage l'importation des indésirables dans ce pays;

"Représentations aux gouvernements fédéral et provincial en vue d'obtenir l'emploi à des travaux publics, ou autres, de certaines catégories de forçats et de prisonniers, la rémunération à laquelle ils auraient droit devant servir à l'entretien de leur famille; et

"Dans le but de créer une plus grande unité d'action entre les autorités fédérales, provinciales et municipales et diverses associations intéressées, tenue à Montréal, sous la présidence de M. le maire et sous la direction du comité exécutif, d'une conférence à laquelle seraient invités à prendre part: les membres du comité exécutif de la ville; le président de la Commission municipale du service de la sûreté; un représentant du ministre de la justice, à Ottawa; le représentant du substitut du procureur général de la province, à Montréal; un représentant du ministre fédéral de l'immigration; l'un des deux records de la ville de Montréal; un représentant du ministère fédéral des douanes, à Montréal; un représentant des autorités de l'immigration des Etats-Unis, à Montréal; le chef de l'escouade fédérale, pour la lutte contre les narcotiques; le juge de la Cour des jeunes délinquants, à Montréal; un représentant de l'Association des compagnies d'assurance contre le vol; un représentant de la "Merchants' Association of Montreal"; le chef du bureau de censure du cinéma, à Montréal; le chef de police de toutes les autres municipalités de l'île de Montréal; l'inspecteur du service de la sûreté de Montréal; le chef de la police provinciale, à Montréal; le chef de l'escouade de la gendarmerie à cheval, à Montréal et toute autre personne que le comité exécutif jugera à propos d'inviter à cette conférence;

"Que la commission doct informe le conseil qu'elle n'a pas encore pris de décision relativement à la suggestion contenue dans la proposition qui lui a été soumise, à l'effet de nommer un avocat chargé d'assister la police dans la préparation des causes, etc., ou de recommander au gouvernement provincial de nommer, à Montréal, un procureur public sous la juridiction du procureur général de la province, cette suggestion devant faire l'objet de son prochain rapport."

M. Georges Vandelaar a présidé les délibérations de la commission, et une quinzaine d'échevins y ont pris part. Chacun des membres du conseil recevra une copie de ce rapport.

Surinterdant en Australie

Halifax, 18 (S. P. C.) — Le capitaine L.-M. Hatfield, surintendant de la section est de la marine marchande du gouvernement canadien, a été nommé surintendant de la même marine en Australie. Il partira de Halifax demain pour Sydney, Australie.

Cette nomination, qui est la première du genre, a été faite, dit-on, parce que le commerce augmente entre l'Australie et le Canada.

Guillaume a gain de cause

Dortmund, Allemagne, 18, (S.P.A.) — Jugement a été rendu en faveur de l'ex-empereur Guillaume dans une poursuite intentée pour diffamation au rédacteur en chef du "General Anzeiger", von Der Heydt, auquel on reprochait d'avoir publié un article pour établir que le kaiser avait été la cause du suicide du lieutenant von Hahnke en 1895. Le journaliste a été condamné à une amende de cinq cents marks-or.

L'article prétendait que le jeune officier du yacht impérial "Hohenzollern" avait frappé le kaiser à la figure pour se venger d'une insulte et qu'il s'était ensuite ôté la vie. La preuve a établi la fausseté de l'accusation. Hahnke est mort accidentellement.

Hoesch est "persona grata"

Bruxelles, 18 (S. P. A.) — Le gouvernement belge a laissé entendre qu'il n'aurait pas d'objection à ce que le Dr Léopold von Hoesch, l'actuel chargé d'affaires allemand à Paris, soit nommé ambassadeur d'Allemagne en Belgique.

LES ENNUIS DU CHAUFFAGE

LOCATAIRE ENFUME — UN CARRIER BLESSE EST COMPENSE — L'ECURIE DEFIERA L'ODORAT DU VOISINAGE.

Le juge Lane a entendu la cause de P. Harry Camites contre Robert Champagne. Champagne avait installé le 21 octobre 1922, un brûleur perfectionné pour l'huile, au-dessus de la fournaise de Camites. Il était entendu que l'appareil devait fonctionner très bien, et qu'en cas de mauvais service, Champagne le reprendrait. Le 21 octobre au soir, l'installation a été terminée et Champagne s'est fait verser cent dollars. Au premier feu, nuage de fumée et de suie s'est produit, tellement intolérable que Camites a dû payer cinquante dollars de dommages à ses pensionnaires. Naturellement, il a fallu faire des réparations. Elles ont coûté quinze dollars. Le demandeur n'est guère satisfait de la patente et demande que Champagne la reprenne et lui rende les \$165 qu'il a dû débours.

Le défendeur proteste que sa patente était bonne et au surplus fort bien installée. Si Camites a eu le désagrément d'un nuage de suie et de fumée, il n'a qu'à s'en accuser. Car il a omis de suivre les instructions données.

Le juge Cousineau a condamné la R.-H. Miner Company, limited, à payer à Joseph Castonguay la somme de \$21.70.

Castonguay, un carrier, travaillait pour la défenderesse à charger les mines. Le 19 juillet 1923, comme il était à préparer une mine, une pierre s'est détachée des parois de la carrière et lui a chuté sur la tête. Par un effet bizarre, elle a interrompu les communications nerveuses qui relient le bras gauche au cerveau, en sorte que le bras est demeuré inerte. Castonguay a prétendu que gagnant \$1,300 par an, il avait droit de se prévaloir de la loi des accidents du travail. Il a réclamé \$3,000 comme capital d'une annuité représentant 30 p.c. de son salaire.

La compagnie a rétorqué que Castonguay gagnait plus de \$1,500 par année et qu'il ne pouvait ainsi invoquer la loi des accidents du travail en sa faveur. Au surplus, Castonguay a été blessé par sa faute et nullement par celle de la compagnie. Le juge a forcé les deux parties à mettre de l'eau dans leur vin et a réglé le tout pour une somme de \$21.70.

Le juge MacLennan a accordé ce matin un bref d'injonction demandé par Patrick Keyes contre J.-E. Perron. Keyes avait loué de Perron un local avec dépendances. Ces derniers comprennent entre autres une écurie. Le 5 mars dernier Perron a voulu récurer à bas. Keyes s'y est immédiatement opposé et quelques jours plus tard le juge Coderre ordonnait la suspension des travaux de démolition avant que la cause fût entendue au mérite.

Keyes alléguait qu'il avait loué l'écurie avec le reste et qu'on ne pouvait l'en priver. Il réclamait mille dollars de dommages. Perron a rétorqué que l'écurie ne faisait pas partie des bâtisses louées et qu'il en avait entrepris la démolition à la suite de plaintes faites par les voisins et par les inspecteurs de la ville.

Le juge s'est contenté de maintenir l'inscription sans adjoindre sur la question des dommages.

Le juge Surveyrer a entendu la cause de W. Shepherd contre C.E. Monaghan.

Le fils du demandeur a été renversé par l'auto du défendeur et grièvement blessé. Shepherd demande en compensation une somme de \$999.

Surinterdant en Australie

Halifax, 18 (S. P. C.) — Le capitaine L.-M. Hatfield, surintendant de la section est de la marine marchande du gouvernement canadien, a été nommé surintendant de la même marine en Australie. Il partira de Halifax demain pour Sydney, Australie.

Cette nomination, qui est la première du genre, a été faite, dit-on, parce que le commerce augmente entre l'Australie et le Canada.

Guillaume a gain de cause

Dortmund, Allemagne, 18, (S.P.A.) — Jugement a été rendu en faveur de l'ex-empereur Guillaume dans une poursuite intentée pour diffamation au rédacteur en chef du "General Anzeiger", von Der Heydt, auquel on reprochait d'avoir publié un article pour établir que le kaiser avait été la cause du suicide du lieutenant von Hahnke en 1895. Le journaliste a été condamné à une amende de cinq cents marks-or.

L'article prétendait que le jeune officier du yacht impérial "Hohenzollern" avait frappé le kaiser à la figure pour se venger d'une insulte et qu'il s'était ensuite ôté la vie. La preuve a établi la fausseté de l'accusation. Hahnke est mort accidentellement.

Hoesch est "persona grata"

Bruxelles, 18 (S. P. A.) — Le gouvernement belge a laissé entendre qu'il n'aurait pas d'objection à ce que le Dr Léopold von Hoesch, l'actuel chargé d'affaires allemand à Paris, soit nommé ambassadeur d'Allemagne en Belgique.

LE SOUVERAIN DE GRECE REÇOIT SON CONGE

L'assemblée nationale intime au roi Georges de quitter le royaume jusqu'à ce qu'elle décide du régime à établir — Le roi part ce soir pour Bucarest, sans abdiquer — L'amiral Coundouriotis régent.

Londres, 18 (S. P. A.) — Une dépêche de l'agence Central News mandate ce qui suit d'Athènes: "Le roi partira pour Bucarest ce soir. On apprend de bonne source qu'il a télégraphié à Venizelos de prendre en mains les rênes de l'administration. L'amiral Coundouriotis sera régent jusqu'à ce que le futur régime du pays ait été choisi."

LA VOLONTE DE L'ASSEMBLEE

Athènes, 18 (S. P. A.) — Le gouvernement a informé le roi Georges II, hier soir, par écrit, qu'il serait opportun qu'il quittât la Grèce jusqu'à ce que l'Assemblée nationale ait décidé quel régime convient le mieux au pays. Le monarque donnera sa réponse aujourd'hui.

Le communiqué officiel suivant a été publié en effet à l'issue de la séance du conseil des ministres: "Comme l'Assemblée constituante résultant des élections générales est à la veille de se réunir pour discuter quel régime ira le mieux au pays, les chefs du mouvement révolutionnaire croient que, pour que le débat sur cette importante question se fasse avec calme, il est de leur devoir de conseiller à Sa Majesté le roi de quitter le pays jusqu'au jour où la décision finale aura été prise."

Cette opinion a été communiquée au souverain, qui fera connaître sa réponse mardi.

LES PUISSANCES CONTRE L'EX-PULSION

Londres, 18, (S.P.A.) — La nouvelle de l'imminence d'une crise politique à Athènes n'a pas causé une forte surprise à Londres, car le ministère des affaires extérieures a été mis au courant par son représentant des agissements des radicaux grecs.

Bien que le gouvernement britannique se soit montré hostile au présent régime révolutionnaire en Grèce, il était entendu que les observations diplomatiques ne devaient pas changer les choses dans le royaume hellénique sans que le peuple dicte lui-même la conduite à suivre. Aux élections de dimanche dernier, il sembla que le peuple grec, en très forte majorité, croit que les difficultés qu'envisage le pays à l'heure qu'il est, sont attribuables au roi actuel et à son prédécesseur.

Des diplomates anglais au courant de la situation politique grecque entretiennent peu de chances que le roi Georges I conserve son trône. Ils disent ne point avoir été étonnés d'apprendre par les dépêches que le jeune monarque s'apprête à sortir d'Athènes à la demande du gouvernement de son pays.

Le chargé d'affaires britannique dans la capitale hellénique a tenu le gouvernement informé au jour le jour des événements qui se sont précipités sur le sol grec durant les derniers quinze jours et au "Foreign Office", on en vint à croire que le roi devrait se retirer tôt ou tard. La question était cependant toujours en suspens. On attendait que l'Assemblée nationale se prononçât ou que le peuple grec eût l'occasion d'exprimer son opinion à-dessus par vote d'un plébiscite.

La Grande-Bretagne désapprouve la disparition du trône en Grèce. Elle n'est pas la seule à le faire. La France, l'Italie, la Yougoslavie et la Roumanie ont fait les plus vives abjurations au cabinet d'Athènes contre l'expulsion de Georges.

Dernièrement, le roi Alexandre, de Yougoslavie, vint en visite à Paris. Il sollicita, dit-on, l'intervention de la France en faveur de son royal beau-frère. La reine Marie de Roumanie, à son tour, fit des démarches en faveur de son gendre. Elle pria les gouvernements de tous les pays d'Europe sympathiques à la Roumanie de sauver les couronnes de Georges et de sa fille, la reine Elisabeth, mais toute cette pression fut vaine.

PAS DE DECRET D'ABDICATON

Londres, 18 (S.P.A.) — Une dépêche d'Athènes transmise par une agence de nouvelles dit que le roi et la reine de Grèce vont partir pour la Roumanie ce soir sans signer aucun décret d'abdication et que l'amiral Coundouriotis va être nommé régent.

Un télégramme rapporte qu'une délégation représentant l'armée et la marine a fait savoir au colonel Plastiras que les officiers de la démission nationale estiment urgent le départ des souverains dans l'intérêt de la nation.

Le premier ministre Gonatas et le colonel Plastiras, disent les rapports de l'agence, ont signé la lettre demandant au roi de s'en aller. Ils avaient, au préalable, été inter-

Les canonnières sont prêtes à faire feu

Hong-Kong, 18 (S.P.A.) — La flottille de canonnières étrangères qui mouille dans la rade de Canton, où la situation s'est tendue depuis que le Dr Sun Yat Sen, chef de la Chine méridionale, a menacé dernièrement de saisir la douane, semble se préparer à l'action. Quelques-uns des navires de guerre évoluant en face de Shameen, le quartier de Canton habité par les étrangers, se tiennent prêts à toute éventualité. Des marins français de la canonnière "Jules Ferry" ont opéré un débarquement à Shameen et sont stationnés dans l'ancien bureau de poste français.

Septuagénaire tué en abattant un arbre

Les Trois-Rivières, 18. — Un vieillard très connu de notre paroisse, M. Auguste Gignac, vient de trouver une triste mort dans le bois, à côté de Roche.

En compagnie de M. Louis Richard, il était allé, malgré son grand âge, abattre du bois. Ils procédaient à l'abatage d'un arbre de bonne taille, lorsque tout à coup l'arbre s'inclina dans la direction où se trouvait M. Auguste Gignac, l'atteignant à la tête et l'écrasant contre le sol. Le compagnon de M. Auguste Gignac, M. Joseph Richard, se porta immédiatement à son secours, mais le crâne avait été défoncé. La mort semble avoir été instantanée. C'est vers trois heures hier après-midi que cet accident s'est produit. M. Auguste Gignac avait soixante-seize ans.

La dépouille mortelle a été transportée ici.

La succession de Witos à Grabski

Varsovie, 18 (S.P.A.) — Le président de la République polonaise a invité Ladislas Grabski à former un gouvernement destiné à remplacer le cabinet Witos, démissionnaire. Si le nouveau ministre vient au jour, il consacrera, dit-on, une bonne part de son temps à effectuer des réformes financières.

La température

Toronto, 18 — Température probable dans la région de Montréal: Beau et froid. Demain, beau et plus doux.

SERVICE ANNIVERSAIRE

MARTINEAU — Jeudi, le 20 courant, à 8 heures, à l'église Saint-Jean-Baptiste, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de feu Antoine Martineau. Parents et amis sont cordialement invités.

De la comédie au conseil

LES ECHEVINS S'AMUSENT FORT DES PROUesses D'UN PRESTIDIGITATEUR JUIF — LE MAIRE S'EN PREND A M. DESROCHES — MOTIONS DIVERSES.

Les échevins garderont de la séance du conseil d'hier un vif souvenir, car le maire leur a fourni un amusement exceptionnel non par ses discours et ses tirades, mais par les poudres d'un prestidigitateur réputé du nom de Max Malini. Ils ont ajourné la séance à deux reprises pour s'amuser à leur aise des tours d'adresse du mystificateur israélien. Et lorsque ce dernier leur eût épâté pendant trente-cinq minutes il a fallu reprendre le sérieux de la séance.

M. Lyon Jacobs, échevin de Saint-Louis, leur a valu cette bonne fortune de prendre part à la meilleure séance de mystification de leur carrière publique; et plusieurs ont avoué, par l'interêt qu'ils y ont porté, qu'elle valait bien les autres.

A la reprise de la séance, le maire a voulu jouer lui aussi sa petite comédie; il a interpellé M. Desroches pour relever certaines paroles qui lui auraient échappé à la dernière séance du conseil, au sujet des journaux du maire qui sont payés par la ville.

« Je ne retire rien de ce que j'ai dit, affirme M. Desroches, car j'ai dit la vérité, et je le répète: la ville vous donne un salaire de \$10,000 par année, elle vous paie vos dépenses d'automobile jusqu'à \$2,500 par année et en plus vous lui chargez l'achat de vos journaux tous les soirs. »

Et M. Desroches de prouver ses avances en produisant une liasse des réquisitions signées par le maire. Il lit entre autres choses que le 3 mars 1919, le maire a chargé à la ville un montant de \$25 pour ses dépenses de voyage à Ottawa à l'occasion des funérailles de Wilfrid Laurier, alors que les échevins y sont tous allés à leurs frais.

Le maire riposte que la métropole doit toujours défrayer les dépenses de déplacement de son premier magistrat et que personne n'a rien à dire. L'incident est clos à la demande du conseil après que M. Desroches eut reproché au maire sa manie de tomber quelqu'un au moins une fois par année.

LE TRAMWAY GUY

Après des hésitations et des tentatives, les échevins ont enfin décrété l'abolition du circuit de tramway Guy, qui traverse une vingtaine de voies ferrées tant bien que mal pour aller se perdre au fond du quartier Saint-Joseph. Ils ont recommandé à sa place de construire une voie double à l'avenue Atwater, qui ferait le raccordement avec le tramway Centre à la Pointe Saint-Charles et dédierait tout ce quartier bloqué par le pont Wellington, ouvert les trois quarts du temps aux navires du canal Lachine.

Quelques échevins, comme M. O'Connell, M. Brodeur, se sont opposés à cette radiation; ils veulent conserver le circuit Guy et établir quand même le circuit Atwater. Mais la Commission des chemins de fer n'approuve point un deuxième passage à niveau dans cette partie de la ville; elle exige partout des tunnels ou des viaducs, afin de ne nuire en rien au va-et-vient des convois; elle permettrait au tramway de traverser les voies de l'avenue Atwater à condition que le tramway ne traverse plus à la rue Guy.

Devant ce problème, M. Creelman, du quartier Saint-André, n'hésite pas à donner la préférence au tramway de l'avenue Atwater. Il déclare que la région sud-ouest de la ville, au delà du canal Lachine, profiterait grandement du circuit Atwater et faciliterait ses communications avec le centre de la ville.

M. Gubias a parlé dans le même sens. Enfin, le rapport du comité exécutif est adopté par un vote de 20 contre 9. MM. Brodeur, Desroches, O'Connell, Gareau, Gendreau, Lacombe, Mongeau, Savard et Trépanier affirment leur dissidence.

MOTIONS DIVERSES

M. Turcot a vainement proposé que la ville ne présente pas à la session provinciale des amendements à la charte; M. Quintal a affligé sa motion d'un retentissant: *Next meeting* (à la prochaine séance).

MM. Seybold et Mongeau ont réclamé chacun un poste de pompiers, pour le quartier Notre-Dame-de-Grâce et le quartier Saint-Jean. Et M. Mongeau a prié le comité de lui donner l'an prochain un petit tunnel à la rue Atlantique.

Le rapport de la commission échevinale de police sur la motion Trépanier-Creelman pour la répression du crime est soumis au conseil et une copie sera fournie à chaque échevin avant son adoption définitive.

Le comité déclare qu'il a épargné une somme de \$16,000 en retardant d'accorder le contrat pour la fourniture de tuyaux en fonte pour l'aqueduc, à la Cie Canada Iron Foundries, des Trois-Rivières.

Le cours de M. l'abbé Groulx

C'est jeudi soir prochain, à huit heures et quart précises, dans la salle des conférences de l'Université, 185, rue Saint-Denis, que M. l'abbé Groulx, professeur d'histoire du Canada, donnera son deuxième cours public sur les débuts du régime parlementaire chez nous.

Sous le titre: «Premier parlement, premier conflit», il traitera de la première réunion de notre parlement, des débats que provoquèrent le choix de l'orateur et la question de la langue française, et s'efforcera de fixer la physionomie de notre première Chambre.

McAdoo candidat à la présidence

Los-Angeles, Californie, 17, (S. P.A.) — William Gibbs McAdoo, directeur des chemins de fer américains en temps de guerre, a formellement annoncé sa candidature ce soir à la nomination présidentielle démocratique dans un télégramme à M. W. W. Howard, de Pierre, Dakota.

AU SERVICE DE SON PARTI

M. ROGERS VOIT PARTOUT DE GRANDS MOTIFS D'ESPOIR POUR LES CONSERVATEURS — LA REORGANISATION NÉCESSAIRE.

M. Robert Rogers, ancien ministre du cabinet Borden, a prononcé un discours éloquent, hier soir à l'hôtel Mont-Royal, sous les auspices de l'association libérale-conservatrice montrealaise.

L'assistance était nombreuse et enthousiaste. Après le couplet d'usage sur les destinées éternelles du conservatisme et de son rôle pacificateur à travers les âges, M. Rogers a déclaré qu'il est temps pour le parti de se réorganiser sur des bases solides. Il repasse en revue la situation dans toutes les provinces et y voit de grands motifs d'espoir pour le parti conservateur.

Je suis, dit-il, un vieux soldat sur les rangs. Je me suis enrôlé en 1878 et ma première élection date de 1886. Il ne reste que trois hommes qui soient aussi vieux que moi dans la vie politique: M. George Foster, M. W. Fielding et M. G. W. Murray. Il ne me reste pas beaucoup d'ambitions à satisfaire, mais je tiens à vous dire qu'aussi longtemps que je vivrai je serai à la disposition du parti conservateur pour promouvoir ses intérêts dans n'importe quelle partie du Canada.

L'orateur déclare ensuite que la protection est en faveur dans toutes les provinces et qu'en somme elle est la meilleure politique à suivre.

RUDE LUTTE DANS LE COMTE DE KENT

Boutouche, N.-B. 18 (S.P.C.) — La lutte est rude dans le comté de Kent. MM. J.B.M. Baxter, D. V. Landry et A. Doucette portent l'étendard contre MM. Ernest Lapointe, M. Cardin et E. Thériault.

Les pronostics restent des plus incertains quant au résultat final. Les électeurs ne paraissent pas d'avis avoir changé sensiblement d'opinion. Les conservateurs prétendent que le gouvernement libéral vient d'être soudainement éclairé sur les besoins du comté. De leur côté les libéraux disent que pareille illumination n'est jamais survenue aux conservateurs.

La réponse de la Belgique à Berlin

Bruxelles, 17, (S.P.A.) — Le cabinet a approuvé le texte de la note qui sera envoyée au gouvernement allemand en réponse aux récentes propositions de l'Allemagne. Le texte est identique à celui de la note française pour le sens sinon pour la phraseologie.

Le gouvernement belge est particulièrement satisfait de voir que ses calculs ont été acceptés comme base de négociations futures pour la solution du problème des réparations. Quant à la Ruhr et à la Rhénanie, la note belge fait les mêmes réserves que la France.

Nouveau cabinet au Portugal

Lisbonne, 17, (S.P.A.) — Alvaro Castro a formé un cabinet à la place de celui d'Antonio Machado, qui a démissionné jeudi dernier. Il se compose comme suit:

Alvaro Castro, premier ministre et ministre des colonies et des finances *ad interim*; Domingo Pereira, ministre des affaires étrangères; le général Peregrina Bastos, ministre de la guerre.

Le "Grillon du Foyer"

C'est ce soir, au Monument National, que le "Théâtre Intime" représentera la charmante comédie, le "Grillon du Foyer" de Charles Dickens.

Les meilleurs interprètes du "Théâtre Intime" font partie de la distribution: MM. Honoré Vaillancourt, Henri Lelondal, P. E. Leblanc, René Rochon, mesdames: Marguerite Delisle, Elisa Gareau, Claire Gervais et Irène Joly.

Un orchestre sous la direction de M. J.-J. Goulet jouera une musique spéciale pendant toute la durée du spectacle. Deux décors ont été dressés par M. Octave Ritchot.

MOTIONS DIVERSES

M. Turcot a vainement proposé que la ville ne présente pas à la session provinciale des amendements à la charte; M. Quintal a affligé sa motion d'un retentissant: *Next meeting* (à la prochaine séance).

MM. Seybold et Mongeau ont réclamé chacun un poste de pompiers, pour le quartier Notre-Dame-de-Grâce et le quartier Saint-Jean. Et M. Mongeau a prié le comité de lui donner l'an prochain un petit tunnel à la rue Atlantique.

Le rapport de la commission échevinale de police sur la motion Trépanier-Creelman pour la répression du crime est soumis au conseil et une copie sera fournie à chaque échevin avant son adoption définitive.

Le comité déclare qu'il a épargné une somme de \$16,000 en retardant d'accorder le contrat pour la fourniture de tuyaux en fonte pour l'aqueduc, à la Cie Canada Iron Foundries, des Trois-Rivières.

Le cours de M. l'abbé Groulx

C'est jeudi soir prochain, à huit heures et quart précises, dans la salle des conférences de l'Université, 185, rue Saint-Denis, que M. l'abbé Groulx, professeur d'histoire du Canada, donnera son deuxième cours public sur les débuts du régime parlementaire chez nous.

Sous le titre: «Premier parlement, premier conflit», il traitera de la première réunion de notre parlement, des débats que provoquèrent le choix de l'orateur et la question de la langue française, et s'efforcera de fixer la physionomie de notre première Chambre.

McAdoo candidat à la présidence

Los-Angeles, Californie, 17, (S. P.A.) — William Gibbs McAdoo, directeur des chemins de fer américains en temps de guerre, a formellement annoncé sa candidature ce soir à la nomination présidentielle démocratique dans un télégramme à M. W. W. Howard, de Pierre, Dakota.

UNIVERSITÉ DE MONTREAL

COURS DE LANGUES ÉTRANGÈRES DE L'ABBÉ HENRI JASMIN

Les cours de langues étrangères de l'abbé Henri Jasmin à la faculté des lettres de l'Université de Montréal, 185, rue Saint-Denis, ont lieu à 8 heures du soir: le mardi pour l'italien; le jeudi pour l'espagnol; et le samedi pour l'allemand.

ITALIEN: 1. "Credo che non posso principiare meglio..." — 2. "Non ho trovato nulla..." — 3. "Listino... introito... scaccia-pensieri..." — 4. "Chi vuol la noce schiacci il guscio".

ESPAGNOL: 1. "No creo poder comenzar mejor..." — 2. "El cielo estaba nublado..." — 3. "El escaparatista..." — 4. "No son todos los que estan".

ALLEMAND: 1. "Du sollst keine fremden Goetter neben mir haben..." — 2. "Koennte er diesen Brief lesen?" — 3. "Strumpfwarenhaendler..." — 4. "Wenn du eines willst erreichen, musst du hundert anderes lassen" (Rueckert).

Musique de chambre

Le trio Brewer-Brant-Hambourg a donné sa deuxième séance hier soir à l'hôtel Windsor, avec le programme suivant: *Sonate à Kreutzer* de Beethoven (MM. Geo. M. Brewer et S. Brant), *Concerto* pour violoncelle de Saint-Saëns (MM. Boris Hambourg et Brewer), *Trio Dumky* de Dvorak (les trois concertants).

Ce fut un très joli succès pour les trois artistes et surtout pour M. Hambourg dont l'archet sait tirer d'excellentes sonorités de son violoncelle.

Les trois oeuvres comptent parmi les meilleures de la littérature de musique de chambre. La sonate de Beethoven a dédiée au violoniste Kreutzer renferme un des plus beaux *Andante* qu'ait écrits le maître, avec ses variations éthérées. Le Concerto de Saint-Saëns d'idée un peu schématique vaut surtout par la science et l'élégance que l'auteur met dans la moindre de ses oeuvres et se termine par un *Molto Allegro* étincelant. Le Trio de Dvorak possède un brillant un peu convenu, mais repose sur un habile traitement des trois instruments qui lui donne une belle allure.

Ces séances qui sont le développement de séances de sonates données depuis deux ou trois ans par MM. Brewer et Brant dans la salle de réunion du temple du Messie sont très artistiques et méritent d'être encouragées. La troisième séance aura lieu le 21 janvier à l'hôtel Windsor.

Une nouvelle défaite, et alors des élections

Brandon, Manitoba, 17, (S.P.C.) — Il se peut qu'il y ait des élections générales l'été prochain, si le gouvernement King subit une défaite à l'élection complémentaire du comté de Kent, N.-B. C'est l'opinion que Robert Forke, chef du parti progressiste, a exprimée ici hier, au cours d'une entrevue.

Si le gouvernement est battu dans Kent, il se trouvera privé de sa majorité et il lui faudra chercher de l'appui chez le parti progressiste, a ajouté M. Forke. Or, le parti en question n'appuiera le gouvernement que dans la mesure où ce dernier favorisera les principes progressistes.

Tabac à Cigarettes OTTOMAN

25 Cigarettes pour 10¢
Papier à cigarettes avec chaque paquet

Un orchestre sous la direction de M. J.-J. Goulet jouera une musique spéciale pendant toute la durée du spectacle. Deux décors ont été dressés par M. Octave Ritchot.

La Mouche et le Débiteur

Un journaliste américain, qui ne recule pas devant une image audacieuse, écrivait un jour que l'homme endetté est comme une mouche sur un papier collant: plus il se débat, plus il colle, jusqu'au moment où, perdant courage, il renonce à la lutte. Il y a, parfois, des gens endettés qui parviennent à se tirer d'affaire, mais ils sont aussi rares que les mouches qui réussissent à s'échapper du papier collant.

On commence par faire des dettes qui paraissent sans importance. Une fois engagé sur cette pente, on va un peu plus loin qu'on ne croyait, on emprunte ici pour combler là, on tombe dans un engrenage, on commet des imprudences en vue de se libérer, et l'on enfoncé chaque jour davantage. Quand les dettes atteignent un total important, on croit que ce n'est plus la peine d'économiser de petites sommes, et que quelques dollars de plus ou de moins ne changeront rien à la situation. Un jour on s'énerve, on tente un suprême effort pour se remettre à flot et, le plus souvent, on se coule.

C'est l'histoire de la mouche. Elle ne risque d'abord qu'une patte sur le papier collant, mais elle y pose bientôt l'autre pour se tirer de là. Les deux pattes prises, elle essaie de se soulever au moyen de ses ailes, qu'elle englue à leur tour. Alors, elle se débat, bourdonne, fait une dernière tentative en s'appuyant de la tête, qui adhère aussi au papier collant. Elle est perdue.

On ne s'endette pas seulement en vivant au-dessus de ses moyens; mais encore en dépensant tout ce qu'on gagne. Celui qui ne fait pas d'économies tombera un jour ou l'autre dans les dettes. Le seul moyen d'éviter ce malheur — car c'en est un — c'est d'épargner le plus possible et le plus tôt possible.

A la Caisse de Noël

L'Épargne fait Boule de Neige

Demandez un livret de Caisse de Noël à la succursale la plus proche

BANQUE D'HOCHELAGA

Capital et Réserve: 8 millions Actif total: plus de 71 millions

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 11 HRS. P. M.

Chaque article annoncé est exactement tel que vignette et vendu au prix annoncé.

Toutes nos marchandises sont marquées en chiffres connus.



REPARATIONS

De tous genres exécutés rapidement et aux plus justes prix. Travail garanti.

CADEAUX UTILES pour la Maison

OFFERTS AU PUBLIC

A DES BAS PRIX

Absolument Incomparables

Une simple visite vous convaincra. Voyez nos Vitrines. Edifice H. L. LABELLE.



SPECIAL

Table de Chesterfield pour coté noyer noir, régulier \$30.00, réduit à... \$20.00

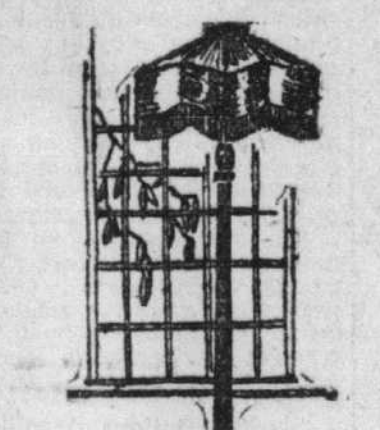


Table de Chesterfield pour coté noyer noir, régulier \$30.00, réduit à... \$20.00

Table de Chesterfield pour coté noyer noir, régulier \$30.00, réduit à... \$20.00

Table de Chesterfield pour coté noyer noir, régulier \$30.00, réduit à... \$20.00

Table de Chesterfield pour coté noyer noir, régulier \$30.00, réduit à... \$20.00

Table de Chesterfield pour coté noyer noir, régulier \$30.00, réduit à... \$20.00

Table de Chesterfield pour coté noyer noir, régulier \$30.00, réduit à... \$20.00

Table de Chesterfield pour coté noyer noir, régulier \$30.00, réduit à... \$20.00

Table de Chesterfield pour coté noyer noir, régulier \$30.00, réduit à... \$20.00

Table de Chesterfield pour coté noyer noir, régulier \$30.00, réduit à... \$20.00

Table de Chesterfield pour coté noyer noir, régulier \$30.00, réduit à... \$20.00

Table de Chesterfield pour coté noyer noir, régulier \$30.00, réduit à... \$20.00

Table de Chesterfield pour coté noyer noir, régulier \$30.00, réduit à... \$20.00

Table de Chesterfield pour coté noyer noir, régulier \$30.00, réduit à... \$20.00

Table de Chesterfield pour coté noyer noir, régulier \$30.00, réduit à... \$20.00

Table de Chesterfield pour coté noyer noir, régulier \$30.00, réduit à... \$20.00

Table de Chesterfield pour coté noyer noir, régulier \$30.00, réduit à... \$20.00

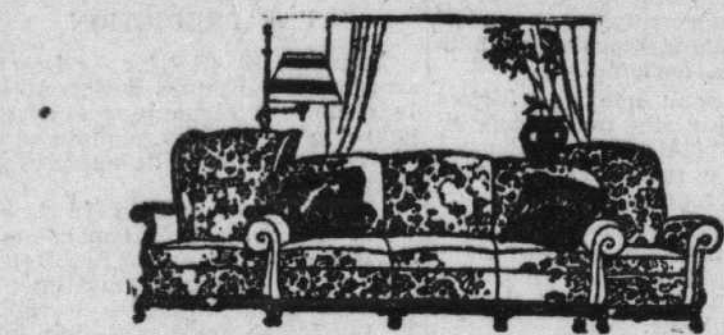
Table de Chesterfield pour coté noyer noir, régulier \$30.00, réduit à... \$20.00

Table de Chesterfield pour coté noyer noir, régulier \$30.00, réduit à... \$20.00

Table de Chesterfield pour coté noyer noir, régulier \$30.00, réduit à... \$20.00

Table de Chesterfield pour coté noyer noir, régulier \$30.00, réduit à... \$20.00

Table de Chesterfield pour coté noyer noir, régulier \$30.00, réduit à... \$20.00



MOBILIER DE CHESTERFIELD

Mohair, Velours, Tapisserie... \$100.00 à \$350.00



WAGONNETS

En acajou ou noyer noir. Val. régulière \$40.00 pour \$32.50. Valeur régulière \$46.00 pour \$36.00



PADIER A OUVRAGES

Différents modèles en ratin de \$7.00 à \$16.00



CABINET POUR FUMEURS

Noyer, acajou, chêne fumé, valeur \$40.00 pour \$30.00. Valeur \$20.00 pour \$13.00



TABLES-ECRITOIRES

Acajou, valeur de \$75.00 pour \$50.00



CHAISE ET BERCANTE

De fantaisie, chêne fumé, siège en tapisserie. Valeur régulière \$75.00. Les deux pour \$48.00



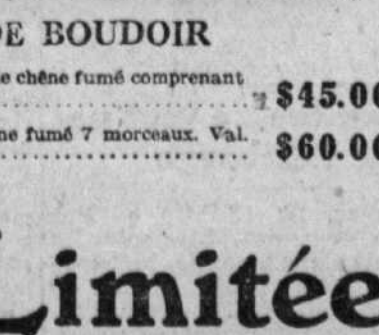
CARROSSE DE POUPEE

Stock, frais et nouveau, carrosses émaillés blanc ou en ratin de toutes les couleurs de \$6.00 à \$20.00



MOBILIER DE BOUDOIR

MOBILIER DE BOUDOIR en véritable chêne fumé comprenant 7 morceaux. Régulier \$60.00 pour \$45.00. Autre Mobilier de Boudoir en véritable chêne fumé 7 morceaux. Val. régulière \$85.00 pour \$60.00



CHAISE MORRIS

En noyer recouvert en cuir. Très confortable. Prix régulier \$75.00 réduite à \$48.00



O. LANGLOIS Limitée

EST 6033 143 STE-CATHERINE EST

LETTRE DE FADETTE

PREPARATIFS DE FETES

Les avez-vous vus, les petits malheureux, arrêtés devant les merveilleux étalages de jouets offerts en vente pour Noël et le nouvel An?

Plantés devant les vitrines où se faufilaient dans les ascenseurs pour arriver aux salles où la profusion et la richesse des jouets est étonnante, ils ont les yeux agrandis par la convoitise et le coeur plein de tristesse. — "Pourquoi ne puis-je avoir même une petite flûte quand ceux-là peuvent choisir? Qu'ai-je donc fait pour être parmi les plus misérables?" On lit cette question dans leurs yeux. Mes pauvres petits, vous n'avez rien fait de mal, vous êtes seulement des pauvres! Votre naissance a été une épreuve pour vos parents, vous poussez, insuffisamment nourris, sans cesse renvoyés à la rue pour débarrasser la maison! Quelques-uns d'entre vous sont si négligés, si abandonnés, qu'ils regardent avec envie le petit chien de la dame riche promené en limousine et nourri de friandises!

"Pourquoi est-ce moi qui loge dans un taudis et qui ne connais de la vie que sa misère?" vous demandez-vous. Ah! pourquoi? Vous ne le saurez jamais et moi non plus! C'est ce mystère troublant et terrible qui a poussé au crime des millions d'individus qui bouleversèrent le monde pour y reprendre leurs prétendus droits et qui s'en servirent pour opprimer les autres à leur tour et les plus misérables qu'ils ne l'avaient été eux-mêmes!

Mais je sais que la richesse n'emporte pas toujours le bonheur et que, sous les riches lambris, se cachent souvent de lourdes douleurs. Et je sais que, pour ceux qui acceptent chrétiennement les souffrances de cette vie, il y aura, par delà cette terre, de glorieuses, d'éternelles récompenses, que toutes les plaies seront alors pansées, toutes les douleurs, consolées.

Pour vous, chers petits enfants pauvres, je demande que l'étoile du berger vous conduise vers la crèche où vous appelle le Jésus de Noël, pauvre et dénué comme vous: "Laissez venir à moi les petits enfants", disait-il à ses disciples qui voulaient les chasser. Allez voir Jésus: près de Lui, vous ne serez plus les parias de la rue mais les frères de l'Enfant-Dieu qui vous fera peut-être comprendre qu'il vous aime et qu'il a la puissance de vous protéger et de vous secourir. Comme nous devrions avoir pitié des enfants pauvres et les aimer et chercher à les aider! Dans les écoles il n'y aura jamais assez d'apôtres de l'Amour divin dont ces petits ont tant besoin. Gardons-nous de leur enseigner une religion sévère et ennuyeuse, mais les prenant par la main, avec bonté et patience, faisons-les peu à peu entrer dans une religion douce et protectrice, qui leur apprenne à vivre dans l'intimité du Jésus des petits et des pauvres et dans la confiance de la Vierge-Mère, protectrice et gardienne de ceux qui ne sont pas aînés.

Et vous, mères heureuses, dont la fantaisie prépare de si belles étrennes pour vos enfants, n'oubliez pas ceux qui sauront la joie des autres sans la partager.

Si dans chaque famille on faisait la part de quelques petits pauvres, quelle somme de tristesse serait détruite dans le monde!

Dans les hôpitaux et les orphelinats, les enfants auront leurs fêtes, mais les petits en haillons qui courent les rues sont plus à plaindre, et il est possible de faire quelque chose pour eux si chacun y apporte sa bonne volonté et son coeur!

FADETTE.

VISION

Comme elle a le coeur épris
De la tristesse des grèves,
Je crois souvent dans mes rêves
Qu'elle n'est plus à Paris.

Je lui vois la coiffe blanche
Et le justin lamé d'or,
Dont les filles de Trégor
Se revêtent le dimanche.

Et son rosaire à la main,
Elle marche, diaphane,
Vers une église romane
Qui s'estompé à mi-chemin.

Oh! ce toit rongé de lèpres,
Ces murs taillés en plein roc,
C'est l'église de Saint-Roch
Où les chrétiens vont à vêpres.

Toujours pieuse de coeur,
Elle entre avec eux, se signe,
Et courbant son cou de cygne,
S'agenouille au bas du choeur.

Et je suis là derrière elle,
Derrière elle, tout tremblant,
Son teint de lys est si blanc
Qu'elle a l'air surnaturel!

Charles le GOFFIC.

Un calendrier

Le calendrier de la banque d'E-pargne pour 1924 se recommande par une jolie illustration qui donne une leçon de morale. Elle représente un homme à la mer, près d'un voilier qui vient de se briser sur l'écueil du luxe et des plaisirs. La planche de l'économie et la bouée du travail permettent au naufragé de surnager et de se diriger vers l'arche de la prospérité et du bonheur. La légende est la suivante: "Ne te laisse pas emporter à la dérive, toi qui, ébloui par les faux mirages du luxe et du plaisir, n'as rencontré que déception et ruine. Reprends courage, aie recours à ces puissantes sauvegardes "Le travail et l'économie. Reviens à la pratique fidèle de tes devoirs et tu auras retrouvé le secret du vrai bonheur."

Feuilleton du "DEVOIR"

ENTRE L'OR ET LUI

par Clément D'OTHE

33

(Suite)

— A quoi bon poursuivre une chimère... se bercer d'illusions? C'est à Jean que son père la destine... c'est Jean qui l'aime... Jean! Dieu veut peut-être se servir d'elle pour ramener l'égaré, éclairer cette âme enténébrée... la sienne est éblouissante si peu lumineuse encore!... Sera-t-elle à la hauteur de cette entreprise?

C'est si difficile de convertir! Possède-t-elle les ardeurs apostoliques qui triomphent et conquièrent?

— J'avais espéré trouver un guide pour me conduire moi-même, soupire-t-elle; une main ferme et amie dans laquelle j'aurais abandonné la mienne pour marcher dans le che-

min ardu de la vie... Je suis si faible pour aller seule vers les sommets, j'hésite, je m'égare... et je devrais en guider un autre! Combien j'aurais aimé l'époux qui, au soir des épousailles, m'aurait dit: "Maintenant nous sommes l'un à l'autre, et l'un et l'autre nous serons à Dieu."

Avec Jean, les rôles vont être intervertis!

Soudain, la tâche paraît si grande, que Germaine incline son front pensif, elle souffre.

Puis, résolument, comme si une inspiration subite l'eût délivrée d'un poids énorme d'inquiétudes: — Avant de répondre à mon père, je consulterai Paule, c'est la sagesse et la discrétion mêmes. Par elle, je connaîtrai votre volonté, ô mon Dieu... et alors j'obéirai!

chez votre Epicier,

SARDINES Importées

sur du pain brun grillé

Pour
Five o'Clocks
Bridges
Réveillons

Délicieuses! Différentes!

Ce sont des sardines françaises sans arêtes qui font d'excellents sandwiches.

AYEZ-EN TOUJOURS SOUS LA MAIN

Demandez la marque

KASTEL

Importée par Laporte-Martin Limitée

ANTI-KOR-LAURENCE

ENLEVE PROMPTEMENT LES CORDES VERIEUSES ET DUAILLONS. SÜR, EFFICACE, SANS DOULEUR.

EN VENTE PARTOUT 25¢

FRANCO PAR LA POSTE

PHARMACIE LAURENCE MONTREAL

Jambon CONTANT

Exigez le jambon dans la fesse marquée "CONTANT" sur chaque jambon.

Pour les écoles françaises de l'Ontario

UN CONCERT-CAUSERIE A NAZARETH.

Sous la présidence de M. Arthur Letondal, le cercle Nazareth donnera, jeudi, à huit heures 15, à la salle de l'institution, un concert pour les écoles canadiennes-françaises de l'Ontario. M. Hervé Roch fera une causerie. Voici le programme de la soirée:

1. Chœur: Les enfants de Bohême, Schumann, la chorale de l'institution. 2. Le rouet d'Omphale, poème symphonique, C. Saint-Saëns, MM. Armand Pellerin et Paul Doyon. 3. Saynète: Le sourd, Régis Roy, MM. Paul Doyon et Gabriel Cusson. 4. Qui donc commande quand il aime, (Extrait de Henri VIII), C. Saint-Saëns, M. Arthur Pruneau. 5. Présentation du conférencier par M. Armand Pellerin, président du cercle Nazareth. AUX AVANT-POSTES ONTARIENS, conférence de M. Hervé Roch, avocat. 6. Chœur: Le renard et le bon, Missa, la chorale de l'institution. 7. Violoncelle: Élégie, Fauré, M. Gabriel Cusson. 8. a) Le matin, Dubois; b) Les filles de la Rochelle, J. Tiersot, M. Alfred Lamoureux. 9. Chœur: Le soir, Wekerlin, la chorale de l'institution. O Canada. Billets en vente à l'institution Nazareth, 95, Ste-Catherine ouest.

L'Almanach du Peuple

Nous accusons réception de l'Almanach du Peuple, pour 1924. Comme par les années passées, cet almanach, édité par la maison Beauchemin, renferme des notices biographiques sur nos parlementaires et échevins, une revue des événements de l'année, beaucoup de renseignements utiles, des contes et nouvelles, d'instructives variétés, etc.

CHAPITRE XII

DIEU VOUS LE REND

— La convalescence, cher ami, marche à grands pas.

— Tant mieux, docteur, cette inaction me pèse.

— C'est cela. A présent que j'ai bien recoulu les entailles, faites fuir le diable en personne, vous allez de nouveau vous offrir à ses coups.

— S'il pouvait user ses griffes sur moi.

— Et lâcher les autres, n'est-ce pas? Ceux qui ne sont pas invulnérables, comme vous.

— Oh! comme moi!

— Allons, Corviel, pas de fausse humilité. Je vous admire tout simplement, et vous le dis de même.

— Vous avez l'admiration facile... Parlons d'autre chose, voulez-vous? Dans combien de temps pourriez-vous reprendre mes tournées de conférences?

— Tout beau. Du repos encore. Vous allez finir par me faire fuir. Voulez-vous mon avis? Eh bien, vous vous tuez littéralement.

— Pour revivre ensuite, et mieux, et plus parfaitement.

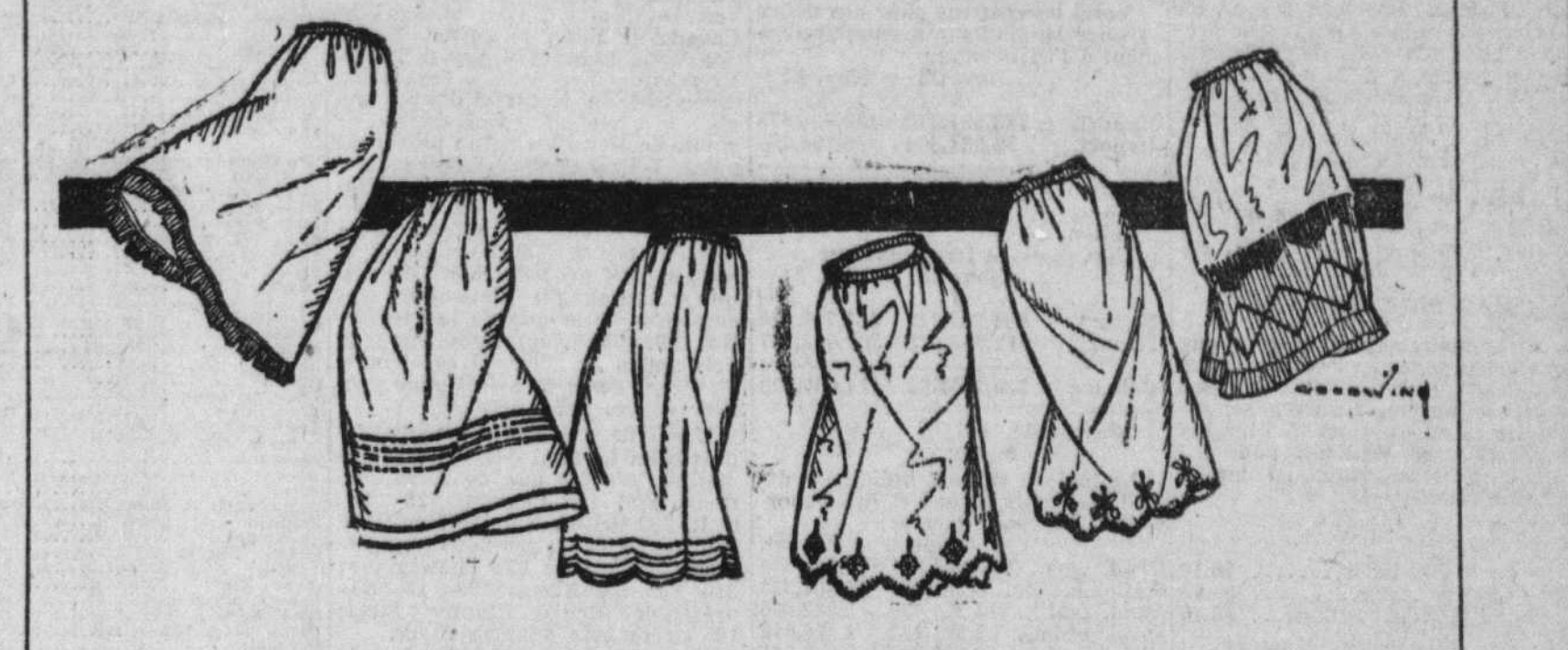
— En attendant, nous désirons vous garder longtemps parmi nous.

GOODWIN

UNE VENTE DE

Beaux Jupons de Soie pour Dames

4.95 (Rég. jusqu'à 7.95)



L'épaisse qualité de la soie, la confection soignée, la richesse des couleurs, tout contribue à rendre cette offre extraordinaire.

Jupons en taffetas, "Pussy-Willow", jersey, tricolette, soie Si-Fi chatoyante.

Brodés, festonnés, avec volants plissés, les uns avec frange. Longueurs 32 34 36 et 38 pouces.

En noir, gris, marine, vert irlandais, brun, fauve, cacao, copenhagen, henné, amande et effets gorge-de-pigeon.

— Au deuxième

Goodwin Limited

Tobac à Cigarettes OTTOMAN

25 Cigarettes pour 10¢

Roulez les vous-même!

La Société Médicale de Montréal

La 14ème séance de la Société médicale de Montréal aura lieu mardi 18 décembre 1923, à 9 heures du soir, à l'Université de Montréal.

Ordre du jour:

a) Histoire de l'insuline: M. R. Boucher.

b) Insuline et conceptions actuelles du diabète, M. A. Léger.

c) Traitement du diabète par l'insuline, M. le prof. A. LeSage.

Election du prochain bureau de

ETRENNES POUR ENFANTS Le Livre

est encore ce qui sera le plus apprécié. Nous avons le plus grand et le plus beau choix à Montréal.

ALBUMS CONSTRUCTIONS	Le Fil de la Vie	Les enfants s'amusent
Bijou Théâtre... 30	Les Cloches de Pâques... 25	Le bon coeur d'acajou... 20
Appartement de Frisette... 40	Lucette en liberté... 25	Les frayeurs d'une poule... 20
La place du Château d'eau... 40	Curieuse... 25	Les aventures d'un singe... 20
Une charité — peu méritoire... 40	En Vacances... 25	L'Aventure de pinsons... 20
Un Tournai... 40	Un témoin inattendu... 25	La chasse de Lina... 20
	Les Petites Patriotes... 25	Les Bites à Bon Dieu... 20
	La légende du Point d'Argentan... 25	M. Parapluie et Mlle Ombrelle... 20
	Petite Fille de Thann... 25	La bague du filon... 20
	Non bons clovons... 25	Tourterelle de Marthe... 20
	Bré Kés Ké, Coas, Coas... 25	Les ajoncs d'Anne-Marie... 20
	Dernières places de Marie... 25	Chet d'œuvre petit Berger... 20
	Marie aux sabots de bois... 25	A. B. C. Pierrot... 20
	Tintin Corin... 25	L'été à la ferme... 20
	Le Ballon "Le Lorrain"... 25	Cris des animaux... 20
	Toto est chez le coiffeur... 25	Bergère de Nanterre... 20
	Histoires d'un chien, etc... 25	Une mauvaise inspiration... 20
	Pierre et Pierrette... 25	La Libératrice... 20
	Les animaux humoristes... 25	

LA LIBRAIRIE DEOM 251 Est, rue Sainte-Catherine, Montréal. Tél. Est 2551.

La Société Médicale

Le secrétaire,
L. de G. Joubert,
323 Sherbrooke est.

Protégez votre santé

L'effet tonique et laxatif des tablettes de BROMO QUININE conserve l'organisme en saine condition et écarte ainsi les attaques de rhumes, de grippe ou d'influenza. La boîte porte la signature de E.-V. Grove, 30s. Fabriquées au Canada.

Chemin de fer National du Canada

MONTREAL-OTTAWA

Le service du chemin de fer National du Canada de Montréal à Ottawa est le suivant:

Départ de Montréal, gare Bonaventure, à 8.15 a.m., à 7.05 p.m., à 10 p.m. tous les jours et à 4 p.m. tous les jours sauf le dimanche.

Départ du terminus du tunnel de Montréal à 7.50 a.m. et à 1.15 p.m. tous les jours sauf le dimanche.

Service également commode au retour.

Service de wagon-observatoire-salon-buffet.

Pour autres renseignements, retenez de places, etc., s'adresser à l'importeur quel agent ou au bureau des billets de la ville du chemin de fer National du Canada, 230, rue St-Jacques, Tél. Main 3620. (récl.)

Il avait fermé les yeux, comme pour dérober le trouble dont ils étaient pleins, et suivre intérieurement une chère et insaisissable vision.

— Pardon, lui dit Duparc gentiment. Si je vous ai blessé, c'est involontairement. Je me suis penché sur vos souffrances physiques, et j'ai appris de vous d'inoubliables leçons; toutefois, je n'ai pas le droit de pénétrer les autres... peut-être serais-je inhabile pour un tel pansage!

Vaincu par cet accent de sincérité et de sympathie, Bernard se pencha dans les siennes la main qui s'offrait.

— Oui, il est certaines peines que Dieu seul peut sonder et guérir.

Subitement, Duparc éprouva le besoin d'épancher le bonheur dont son coeur était inondé; il l'avait en fête, un rayon de sa joie illuminait celui de son ami.

— Il est si bon d'aimer, et d'être aimé! dit-il.

Corviel leva un regard profond sur le médecin.

— Que le ciel mette sur votre chemin la compagne qui vous conduira à lui.

— A mon tour, mon ami, laissez-

moi faire des vœux pour votre bonheur.

Le convalescent eut un pâle sourire.

— Depuis longtemps déjà j'y ai renoncé.

— A votre âge, c'est folie!

— Il y a parfois des obstacles insurmontables, qui s'opposent au bonheur.

— Lesquels? Quand on aime, les obstacles ne comptent pas, on les renverse.

Décidément, Jean était dans un état d'âme propice aux confidences, il avoua:

— J'ai eu moi-même quelque hésitation devant la colossale fortune de la jeune fille que je désire épouser; j'aurais préféré qu'elle fût pauvre.

Un éclair traversa les prunelles de Bernard.

— Ah! soupirait-il, nous pensions de même! Oui, la fortune vient une barrière infranchissable, quand elle se trouve du côté de l'aimée.

Cette barrière peut tomber devant vous, mon ami, car votre seule valeur personnelle fait équilibre à la plus grosse dot.

— Que n'êtes-vous une jeune fille, je vous demanderais de partager ma vie.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No 65, rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). J. Bouchard, gérant.

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHE DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs, à Montréal, pour la journée d'hier, le lundi précédent et le jour correspondant pour l'an dernier:

	1923	1922
Beurre, colis	314 866 376	
Fromage, meules	681 194 758	
Oeufs, caisses	125 98 150	

ENCHÈRE DU BEURRE

A l'enchère de la Coopérative fédérée des agriculteurs de Québec, tenue hier au "Board of Trade", on a offert 550 colis de beurre de crème, dont 100 colis de pasteurisé spécial vendus à 40 s. 5-8 la livre; 200 colis de pasteurisé No 1, vendus à 40 s. 3-8 la livre; 150 colis de crème No 1, dont on a offert 39 s. 7-8 la livre; 100 colis de No 2, dont on offrait 37 quand on en demandait 38 s. 7-8. Plus tard on a annoncé que le crémerie No 1 avait été vendu au prix demandé.

LES PRIX DU GROS

Voici quelques prix de gros que nous avons obtenus, ce matin, pour les farines, chez Ogilvie; pour les oeufs, le beurre, le fromage, le miel, le saindoux, chez Z. Limoges et Cie, 26 rue William; pour les pommes de terre, chez A. Lalonde, 237, rue Saint-Paul.

FARINE

1ère qualité, le baril	\$6.10
2ème qualité	\$5.60
Forté, à boulanger, le baril	\$5.40

OEUF

Oeufs Chantecleer	85s.
Oeufs d'automne	50s.
Extra frais	39s.
Premiers	34s.
Seconds	29s.

BEURRE

Beurre de conserve	42s.
Crémier de choix No 1	41s.
No 2	40s.
En bloc d'une livre	42s.
Crémier de choix No 1	42s.
Crémier de choix No 2	41s.

FROMAGE

Fort, à la meule	30s.
Au morceau	31s.
Doux, à la meule	21s.
Au morceau	22s.
Oka	36s.

MIEL

Le miel en rayon est rare. Les prix sont de 25s. la livre pour le blanc et de 22s. pour le brun.	
Miel coulé	22s.
Brun, enseau de 60 livres, la livre	10s.
Blanc, bocal de 5 lbs, la livre	13s.
bocal de 2 1/2 lbs, la livre	14s.
Brun, seu de 5 lbs, la livre	11s.

SAINDOUX

En tinette	18s. 1/2
En seu	19s.

POMMES DE TERRE

Le marché est ferme. Au détail, \$1.15 à \$1.25 les 80 livres. Au wagon, le prix est de \$1.05 à \$1.15 les 90 livres.

Ex-dividendes aujourd'hui

Dominion Canners—1 3-4 p.c.
Winnipeg Electric—1 3-4 p.c. sur les actions de préférence.



1 Fondée en 1900 avec un capital de \$1,500, la

BAILLARGEON EXPRESS (Ltd)

est aujourd'hui une des plus grandes entreprises de roulage et d'entreposage du pays.

Ses voitures sillonnent toutes les routes ouvertes à la circulation.

Le garde-meuble qu'elle fait construire en ce moment au cœur de Montréal, et qui est représenté ci-dessus, sera l'un des plus vastes et des mieux aménagés du continent.

En garantie de son emprunt de \$500,000 à 6% (pouvant être éventuellement porté à \$600,000), elle donne un actif de plus de \$1,200,000, dont plus de \$815,000 en immeubles à l'épreuve du feu.

Au prix de souscription, variable selon les échéances, ses obligations rapportent 6 1/2 %

Tous renseignements sur demande.

NOTRE COMMERCE EXTERIEUR

Le rapport du commerce extérieur du Canada pour le mois de novembre, qui vient d'être publié à Ottawa, indique une balance commerciale favorable de \$66,003,539. C'est le meilleur mois de novembre depuis 1917. En octobre il y avait eu une balance commerciale défavorable de \$23,783,175 et en novembre 1922 une balance défavorable de \$54,783,175 et en novembre 1922 une balance défavorable de \$54,783,175. Pour les huit mois de l'année fiscale, il y a une balance favorable de \$79,225,867 au lieu de \$114,650,129 à la fin de la période correspondante l'an dernier.

Voici les chiffres pour novembre et pour les huit mois, comparativement à l'an dernier:

	Nov. 23	Nov. 22
Export.	138,087,873	130,796,673
Import.	72,084,304	76,194,250

Balance * 66,893,569 * 54,602,423

* Favorable.

Huit mois se terminant en

	Nov. 23	Nov. 22
Export.	691,881,142	621,705,316
Import.	612,755,275	507,055,187

Balance * 79,225,867 * 114,650,129

* Favorable.

Le tableau suivant indique le détail des importations et des exportations du mois dernier:

	Import.	Export.
Prod. agric.	\$15,067,037	\$83,742,814
Animaux, etc.	3,889,094	14,507,315
Prod. text.	14,224,199	682,666
Prod. chim.	2,395,228	1,396,018
Fer et acier	12,149,969	5,661,741
Autres min.	3,462,233	4,653,828
Non-métall.	13,115,182	2,338,146
Prod. forest.	3,392,326	23,436,941
Divers	4,388,536	1,668,404

Le tableau suivant indique les exportations du mois, comparativement à celles de novembre 1922:

	1923	1922
Produits agricoles	\$83,742,814	\$83,742,814
Animaux, etc.	\$14,507,315	\$14,507,315
Prod. text.	\$682,666	\$682,666
Prod. chim.	\$1,396,018	\$1,396,018
Fer et acier	\$5,661,741	\$5,661,741
Autres min.	\$4,653,828	\$4,653,828
Non-métall.	\$2,338,146	\$2,338,146
Prod. forest.	\$23,436,941	\$23,436,941
Divers	\$1,668,404	\$1,668,404

Le tableau suivant indique les importations du mois, comparativement à celles de novembre 1922:

	1923	1922
Produits agricoles	\$15,067,037	\$15,067,037
Animaux, etc.	\$3,889,094	\$3,889,094
Prod. text.	\$14,224,199	\$14,224,199
Prod. chim.	\$2,395,228	\$2,395,228
Fer et acier	\$12,149,969	\$12,149,969
Autres min.	\$3,462,233	\$3,462,233
Non-métall.	\$13,115,182	\$13,115,182
Prod. forest.	\$23,436,941	\$23,436,941
Divers	\$4,388,536	\$4,388,536

Le tableau suivant indique les importations du mois, comparativement à celles de novembre 1922:

	1923	1922
Produits agricoles	\$15,067,037	\$15,067,037
Animaux, etc.	\$3,889,094	\$3,889,094
Prod. text.	\$14,224,199	\$14,224,199
Prod. chim.	\$2,395,228	\$2,395,228
Fer et acier	\$12,149,969	\$12,149,969
Autres min.	\$3,462,233	\$3,462,233
Non-métall.	\$13,115,182	\$13,115,182
Prod. forest.	\$23,436,941	\$23,436,941
Divers	\$4,388,536	\$4,388,536

Le tableau suivant indique les importations du mois, comparativement à celles de novembre 1922:

	1923	1922
Produits agricoles	\$15,067,037	\$15,067,037
Animaux, etc.	\$3,889,094	\$3,889,094
Prod. text.	\$14,224,199	\$14,224,199
Prod. chim.	\$2,395,228	\$2,395,228
Fer et acier	\$12,149,969	\$12,149,969
Autres min.	\$3,462,233	\$3,462,233
Non-métall.	\$13,115,182	\$13,115,182
Prod. forest.	\$23,436,941	\$23,436,941
Divers	\$4,388,536	\$4,388,536

Le tableau suivant indique les importations du mois, comparativement à celles de novembre 1922:

	1923	1922
Produits agricoles	\$15,067,037	\$15,067,037
Animaux, etc.	\$3,889,094	\$3,889,094
Prod. text.	\$14,224,199	\$14,224,199
Prod. chim.	\$2,395,228	\$2,395,228
Fer et acier	\$12,149,969	\$12,149,969
Autres min.	\$3,462,233	\$3,462,233
Non-métall.	\$13,115,182	\$13,115,182
Prod. forest.	\$23,436,941	\$23,436,941
Divers	\$4,388,536	\$4,388,536

Le tableau suivant indique les importations du mois, comparativement à celles de novembre 1922:

	1923	1922
Produits agricoles	\$15,067,037	\$15,067,037
Animaux, etc.	\$3,889,094	\$3,889,094
Prod. text.	\$14,224,199	\$14,224,199
Prod. chim.	\$2,395,228	\$2,395,228
Fer et acier	\$12,149,969	\$12,149,969
Autres min.	\$3,462,233	\$3,462,233
Non-métall.	\$13,115,182	\$13,115,182
Prod. forest.	\$23,436,941	\$23,436,941
Divers	\$4,388,536	\$4,388,536

Le tableau suivant indique les importations du mois, comparativement à celles de novembre 1922:

	1923	1922
Produits agricoles	\$15,067,037	\$15,067,037
Animaux, etc.	\$3,889,094	\$3,889,094
Prod. text.	\$14,224,199	\$14,224,199
Prod. chim.	\$2,395,228	\$2,395,228
Fer et acier	\$12,149,969	\$12,149,969
Autres min.	\$3,462,233	\$3,462,233
Non-métall.	\$13,115,182	\$13,115,182
Prod. forest.	\$23,436,941	\$23,436,941
Divers	\$4,388,536	\$4,388,536

LA MATINEE A LA BOURSE

LE MARCHÉ SE LAISSE ALLER A LA LOURDEUR — PLUSIEURS PERTES D'UN POINT ET PLUS — PEU D'ACTIVITE.

Le marché local a pris un air d'indifférence qu'on ne lui connaissait plus depuis un certain temps. La liste de ce matin s'est tenue à la lourdeur et c'est à peine si l'on peut compter une demi-douzaine de valeurs qui soient restées fermes; et y en a une ou deux qui ont réalisé des gains d'un huitième de point.

Les valeurs les plus lourdes ont été le Shawinigan, les Spanish River, le Canadian Car, le Steel of Canada, le Montreal Power. Toutes ont perdu un point et plus comparativement à hier soir, à l'exception cependant du Montreal Power qui a gagné que de trois quarts de point. Le Detroit a perdu presque un point, 7-8; le British Empire Steel commun a perdu 5-8 de point. Plusieurs valeurs ont perdu un demi-point et les autres des fractions.

La baisse du marché pendant la semaine qui précède Noël est presque traditionnelle. Pour faire ses emplettes, le monde de la spéculation abandonne quelques titres au prix qu'on en offre. Il se trouve d'ailleurs des gens avisés pour profiter de ces aubaines.

L'activité a diminué encore de plus hier. Le total des ventes de la matinée n'a été que de 2,886 actions dont 155 Cement; 125 Detroit, 222 British Empire Steel; 206 Montreal Power; 200 Smelting; 310 Steel of Canada; 235 Shawinigan; 310 Spanish River; 190 seconde préférence British Empire Steel; 195 préférence Spanish River.

Chez les hors-cotes, on note quelques ventes aux prix suivants: Alcoholic, 20; E. Engineering, 20; Southern Canada Power, 45 1-2; Argonaut, 60; S. Canada Power de préférence, 91; Indian, 77.

Les fonds américains, font prime de 2 à 4 pour cent à Montréal; le franc français fait à Montréal, 541 et la livre sterling, \$4.51.

OPERATIONS DE LA MATINEE

(Cours fournis par la maison L. G. Beaubien et Cie.)

BOURSE DE MONTREAL DE 10 A 11 HEURES

Steel of Canada, 50 à 75%; 65 à 75; 5 à 7 1/2	
Asbestos Corporation, 30 à 40	
Bel Telephone, 21 à 25%; 25 à 26%	
Bril. Emp. Steel, 24 à 26; 175 à 134	
Brompton 60 à 64	
Cement, 100 à 110; 150 à 86	
Detroit, 175 à 20	
Can. Shipbldg, 10 à 40%	
Dominion Textile, 70 à 63	
Montreal Power, 5 à 100%; 170 à 140; 15 à 100	
Spanish River, 75 à 100	
Spanish River Prf., 50 à 100%; 60 à 100	
Shawinigan, 120 à 122 1/2	
Lake of the Woods Prf., 40 à 118	
Loyal, 100 à 105	
Lake of the Woods, 5 à 165 1/2	
Montreal Tramways, 2 à 150	
Winnipeg Railway, 4 à 27	
Dominion Brdg., 5 à 67 1/2	
Can. Car, 30 à 35	
Can. Car Prf., 50 à 85	
Cement Prf., 5 à 105; 5 à 105 1/2	
Dominion Glass, 5 à 105	

11 h. à 12 (midi)

Steel of Canada, 30 à 74 1/2	
Bel. Tel., 21 à 25	
Detroit, 175 à 20	
Smelting, 25 à 27 1/2	
Can. Steamship Prf., 10 à 40%	
Dominion Glass, 5 à 105	
Dominion Textile, 10 à 63	
Laurentide, 25 à 80 1/2	
Tower, 100 à 110	
Spanish River, 200 à 100	
Spanish River Prf., 25 à 100 1/2	
Shawinigan, 120 à 122 1/2	
Lake of the Woods, 5 à 165 1/2	
Can. Car, 30 à 35	
Can. Car Prf., 50 à 85	
Cement Prf., 5 à 105; 5 à 105 1/2	
Dominion Glass, 5 à 105	

11 h. à 12 (midi)

Steel of Canada, 30 à 74 1/2	
Bel. Tel., 21 à 25	
Detroit, 175 à 20	
Smelting, 25 à 27 1/2	
Can. Steamship Prf., 10 à 40%	
Dominion Glass, 5 à 105	
Dominion Textile, 10 à 63	
Laurentide, 25 à 80 1/2	
Tower, 100 à 110	
Spanish River, 200 à 100	
Spanish River Prf., 25 à 100 1/2	
Shawinigan, 120 à 122 1/2	
Lake of the Woods, 5 à 165 1/2	
Can. Car, 30 à 35	
Can. Car Prf., 50 à 85	
Cement Prf., 5 à 105; 5 à 105 1/2	
Dominion Glass, 5 à 105	

11 h. à 12 (midi)

Steel of Canada, 30 à 74 1/2	
Bel. Tel., 21 à 25	
Detroit, 175 à 20	
Smelting, 25 à 27 1/2	
Can. Steamship Prf., 10 à 40%	
Dominion Glass, 5 à 105	
Dominion Textile, 10 à 63	
Laurentide, 25 à 80 1/2	
Tower, 100 à 110	
Spanish River, 200 à 100	
Spanish River Prf., 25 à 100 1/2	
Shawinigan, 120 à 122 1/2	
Lake of the Woods, 5 à 165 1/2	
Can. Car, 30 à 35	
Can. Car Prf., 50 à 85	
Cement Prf., 5 à 105; 5 à 105 1/2	
Dominion Glass, 5 à 105	

11 h. à 12 (midi)

Steel of Canada, 30 à 74 1/2	
Bel. Tel., 21 à 25	
Detroit, 175 à 20	
Smelting, 25 à 27 1/2	
Can. Steamship Prf., 10 à 40%	
Dominion Glass, 5 à 105	
Dominion Textile, 10 à 63	
Laurentide, 25 à 80 1/2	
Tower, 100 à 110	
Spanish River, 200 à 100	
Spanish River Prf., 25 à 100 1/2	
Shawinigan, 120 à 122 1/2	
Lake of the Woods, 5 à 165 1/2	
Can. Car, 30 à 35	
Can. Car Prf., 50 à 85	
Cement Prf., 5 à 105; 5 à 105 1/2	
Dominion Glass, 5 à 105	

11 h. à 12 (midi)

Steel of Canada, 30 à 74 1/2	
Bel. Tel., 21 à 25	
Detroit, 175 à 20	
Smelting, 25 à 27 1/2	
Can. Steamship Prf., 10 à 40%	
Dominion Glass, 5 à 105	
Dominion Textile, 10 à 63	
Laurentide, 25 à 80 1/2	
Tower, 100 à 110	
Spanish River, 200 à 100	
Spanish River Prf., 25 à 100 1/2	
Shawinigan, 120 à 122 1/2	
Lake of the Woods, 5 à 165 1/2	
Can. Car, 30 à 35	
Can. Car Prf., 50 à 85	
Cement Prf., 5 à 105; 5 à 105 1/2	
Dominion Glass, 5 à 105	

11 h. à 12 (midi)

LA VIE SPORTIVE

DUNDEE OBTIENT LA DECISION

LA MAJORITE DES SPECTATEURS ETAIT D'AVIS QUE BERNSTEIN AVAIT MERITE LA VICTOIRE. — LES AUTRES RENCONTRES

New-York, 18. — Johnny Dundee, de New-York, le champion poids-plume de l'univers, a ajouté une autre étoile à sa couronne en gagnant le championnat poids léger junior des Etats-Unis, battant Jack Bernstein, de Yonkers, dans un combat de 15 rondes, qui avait lieu à Madison Square Garden. Dundee a obtenu la décision des juges. Cette soirée était donnée au bénéfice de l'œuvre du Jour de Noël des pauvres de la ville de New-York.

La décision des juges fut très mal reçue des spectateurs et particulièrement de ceux qui se trouvaient près de l'arène car d'après les connaisseurs, Bernstein avait eu l'avantage dans dix rondes tandis que Dundee avait eu le dessus dans trois rondes seulement. Bernstein a perdu son titre mais aux yeux de ceux qui ont été témoins du combat il est encore le roi des poids-légers juniors. Jack Bernstein, l'italien et le dernier pour éviter les coups et pour se remettre duit s'accrocher à son adversaire. Dundee était très lent dans ses mouvements et ne paraissait nullement en condition.

Sammy Mandell, de Rockford, Ill., et Sis Terris, de New-York, ont fait partie nulle de 10 rondes dans le combat semi-final.

Terris, qui est bati à la kangaroo, s'est servi des tactiques de cet animal et son adversaire n'a pu réussir à résoudre son plan d'attaque. A la fin Mandell a puni son adversaire et ce rallumement égalisa la décision. Mandell avait 129 livres et Terris 127 livres.

Dans le premier combat, Bebe Herman a été forcé d'abandonner à la huitième ronde contre Kid Sullivan. Herman avait alors une bonne marge aux points.

Tout à coup Herman se sentit mal et il a fallu le sortir en dehors de l'arène. Rendu à sa chambre, un examen n'a pu indiquer la source de sa douleur. Herman pesait 128 livres et Sullivan 130 livres.

Dans un assaut de six rondes, Eddie "Cannonball" Martin a obtenu la décision sur Sonny Smith.

AU NATIONAL

CONVOCACTION POUR LES JOUEURS DE HOCKEY.

Le froid est enfin venu et pour de bon, semble-t-il. La saison de hockey va donc pouvoir s'ouvrir à Montréal dès ces jours-ci. Au National, les différentes équipes mettent la dernière main à leur organisation. Depuis plusieurs semaines déjà, l'entraînement préparatoire se faisait régulièrement, plusieurs fois par semaine, au gymnase, sous la direction du professeur Hellett. Dès ce soir probablement l'entraînement sur la glace va commencer pour les membres de l'équipe sénior. Les jeunes comptent bien aussi avoir un exercice sur la glace dès cette semaine.

Les membres de l'équipe de hockey junior sont convoqués pour demain soir à 8 heures à la patinoire. Il s'agira de choses très importantes et tous sont priés d'être présents et à l'heure dite.

LES RAQUETTEURS

Avec le froid la neige est arrivée, donnant de l'espoir à tous les amateurs de la raquette. Ceux du National sont à préparer une sortie pour la messe de minuit. Nous en reparlerons d'ici quelques jours.

Nos amateurs préparent

Dans les cercles amateurs, on commence à se préparer. Les joueurs du National, qui ont déjà fait de l'entraînement au gymnase vont pouvoir enfin patiner et ceux de l'Université de Montréal seront aussi à l'œuvre sous peu. La Ligue Mont-Royal, qui joue ses joutes le dimanche après-midi à l'Arena Mont-Royal, commencera probablement ses séries dimanche prochain.

C'est aussi cette semaine qu'il va être question des fameuses cartes dans les rangs amateurs. On dit que cette question nous réserve bien des sensations. Le National, plus que tout autre club est intéressé dans cette affaire. On dit que Jean Sauvé et Bébé Pelletier vont essayer d'être réinstallés. Comme on se le rappelle ils ont été "professionnalisés" dans le courant de l'été à cause de leurs activités dans le baseball.

Le cas de Dave Campbell sera aussi suivi de près. Dans les cercles bien informés, on dit que les autorités amateurs vont lui remettre la carte que l'Association de Hockey de la Province de Québec lui a enlevée l'an dernier.

La glace sera prête pour la joute de samedi

Une vague de froid s'est enfin abattue sur Montréal et nos clubs de hockey vont dès maintenant se mettre à l'œuvre. A l'Arena Mont-Royal une couche de glace recouvre maintenant la patinoire et la situation promet de s'améliorer de jour en jour, d'après l'opinion exprimée hier par Oscar Benoit, gérant l'hippodrome de la rue Mont-Royal.

Il est décidé que le Canadien jouera ici samedi soir. Son adversaire sera l'Ottawa. Cette joute marquera l'ouverture de la saison locale. Il est certain que la joute sera contestée. Les Blues Blancs Rous ont toujours un intérêt honoré. A Montréal et comme les dépêches d'hier annonçaient que les clubs sont mieux balancés que jamais, il vaudra la peine de voir les vieux rivaux du hockey professionnel aux prises.

LES JOUTES DE LA M.B.A.

Voici les résultats obtenus dans les séries de la Montreal Bowling Association:

Strachan.			
Bryson	149	174	161-484
Sullivan	167	179	178-524
Sparrey	184	164	168-456
Desautels	180	178	148-506
Talbot	201	175	160-536
Totaux	881	870	815-2566

Bessner.			
Suarez	181	229	170-580
Weinfeld	141	142	166-449
Moir	106	161	174-501
Mahoney	171	157	169-497
Bessner	190	143	162-495
Totaux	849	832	841-2522

C. N. Terminal.			
Emberg	151	163	194-508
Pearson	139	160	183-482
Courvette	166	210	185-561
Chaine	144	189	158-489
Parnelee	165	176	165-486
Totaux	765	898	873-2536

Points.			
Bunney	180	202	192-574
McCarthy	126	155	168-449
Savage	196	182	172-550
Phillips	164	185	136-485
Dawe	156	190	135-481
Totaux	822	914	803-2539

Dom. Mess. Sig. Co.			
McKee	125	154	181-460
Doucet	156	150	128-434
Wilson	163	120	136-419
Lemesurier	114	115	152-381
Jordan	130	161	125-416
Totaux	688	700	722-2110

C. P. LACHINE.			
Doré	142	127	144-413
Bergeron	113	107	116-339
Millaire	159	120	135-414
Sauvé	156	142	150-448
Couillard	138	177	143-456
Totaux	709	673	688-2070

Canadian National Railways.			
Jones	132	123	132-387
Bouchard	182	153	175-510
Anthony	137	185	155-477
McCarthy	184	137	135-436
Turnbull	142	118	133-393
Totaux	777	716	710-2203

BALMORAL.			
Nadon	167	144	165-476
Décelles	153	189	220-582
J. Decelles	152	155	118-425
Granger	178	203	134-515
Lauzon	154	135	162-451
Totaux	804	826	799-2429

RENGARD.			
Holstein	226	173	161-560
Heinecke	136	147	138-433
Landry	152	144	117-413
Robillard	183	194	167-544
Maloney	186	155	180-521
Jacques	167	164	331
Totaux	883	833	789-2505

HOCHELAGA.			
Côté	156	158	132-446
Décelles	143	159	157-459
Orphanos	144	147	144-435
Baigle Jr.	196	138	176-510
Dubé	138	170	167-475
Totaux	777	772	776-2345

COURTNEY FERA FACE A YOUNG LEWIS

L'AMERICAIN REMPLACERA G. GIRARDIN QUI S'EST BLESSE A L'OEIL. — TOMMY NOBLE ARRIVERA AUJOURD'HUI

Eugène Demers, Kid Roy et Kid Lewis, qui se battront demain soir au Saint-Denis, termineront leur entraînement cet après-midi au cercle Outremont. Ce dernier exercice sera peu important car les boxeurs se contenteront de faire que de la boxe imaginaire, le gros de l'entraînement étant fini hier. On nous informe qu'un changement a été apporté au programme de demain. Georges Girardin doit se battre avec Young Lewis, mais le Canadien s'est blessé à l'œil en boxant dimanche après-midi et il a dû contremander son assaut.

En apprenant cette nouvelle, le promoteur Moore a tout de suite communiqué avec son agent à New-York, qui envoie ici Car Courtney pour rencontrer le petit Italien de Lachine. Courtney, nous dit-on, est déjà battu avec des hommes comme Vincent Pepper Martin, Joe Stanley, Babe Herman, Midget Smith et Johnny Shugrue, qui a battu Vincentini, Vincentini, la semaine dernière à Madison Square Garden.

Les poulains de Raoul Godbout ont fait un dur exercice hier après-midi. Cossette, Roy, Lewis, Demers, ainsi que quelques amateurs du cercle Outremont, étaient au travail, et l'exercice fut dur. Chaque boxeur a fait six rondes. Cossette est celui qui a travaillé le plus fort, quoiqu'il ne soit pas au programme de demain.

Tommy Noble, le boxeur anglais qui s'attaquera à Roy, est attendu à Montréal aujourd'hui. Il sera accompagné de son gérant Leo P. Flynn.

LES BUDGETS FRANÇAIS DE 1923 ET 1924

LE BUDGET DE 1923 A ETE EQUILIBRE, ET CELUI DE 1924 LE SERA AUSSI SELON LES PREVISIONS.

Paris, 17. — M. de Lasteyrie, ministre des finances, a déclaré à la Commission des finances de la Chambre des députés, que le budget de 1923 avait été équilibré et que, selon toutes les prévisions, celui de 1924 le sera également.

Le rendement des impôts qui avait été de 14 milliards de francs en 1920, atteindra 21 milliards pour 1923, il faut ajouter à ce chiffre environ 2 autres milliards provenant d'autres ressources.

Pour les dix premiers mois de 1923, le total des recettes ordinaires et permanentes de la Trésorerie française, s'est élevé à 17,430,800,000 francs, contre 14,880,201,800 pendant la même période de l'année 1922, ce qui donne une différence de 2,541,429,000 francs en faveur de 1923.

Au 10 novembre, l'émission des bons du trésor s'élevait à 6,040,000,000 francs qui, ajoutés aux 4,440,000,000 francs d'argent neuf provenant de l'émission du printemps dernier, laissent un total de 10 milliards 480,000,000 francs de francs d'argent liquide entre les mains du gouvernement.

M. de Lasteyrie a déclaré que les avances de la Banque de France avaient été comme suit:

26,500,000,000 francs en 1920
25,500,000,000 francs en 1921
23,900,000,000 francs en 1922
23,200,000,000 francs en 1923

La circulation fiduciaire a été comme suit pour les mêmes années:

39,645,000,000 francs en 1920
37,522,000,000 francs en 1921
36,847,000,000 francs en 1922
37,848,000,000 francs en 1923

La légère augmentation constatée en 1923, sera rapidement annulée grâce aux sommes laissées disponibles par la dernière émission des bons du Trésor.

Les mineurs anglais prendront le vote

Londres, 17. (S.P.C.) — Les délégués de la fédération des mineurs ont tenu une conférence à Londres, samedi, ils ont décidé par une forte majorité que recommandation soit faite au comité exécutif de prendre le vote parmi les mineurs au sujet de l'abrogation de l'accord national relatif aux salaires et aux conditions de travail.

La conférence a décidé aussi d'accepter la démission de Frank Hodges, secrétaire de la fédération, qui a été élu député aux élections générales du 6 décembre.

Pour construire à meilleur marché

Ottawa, 17. (S.P.C.) — Le gouvernement songe à demander des soumissions pour ériger un entrepôt à grains à Halifax à frais moins élevés que celui dont on avait précédemment tracé les plans. Au département du commerce et de l'industrie, on a déclaré ce matin que toutes les soumissions reçues jusqu'à présent possèdent cette construction ont été trop fortes. On ne sait quand seront demandées les nouvelles soumissions.

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDE D'EMPLOI: — Jusqu'à 25 mots, 10 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

DEMANDE D'ELÈVES: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

TOUS LES AUTRES DEMANDES: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

CHAMBRE A LOUER: — 16 sous jusqu'à 20 mots, 1 sou par mot supplémentaire.

VOYAGE: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

PERDU: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

MAISON, MAGASIN, ETC. A LOUER: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

A VENDRE: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

CARTES PROFESSIONNELLES, tarifs aux demandes.

AVIS LEGAUX: — (1) sans la ligne agent. MAIRIE, VICES, MENDES: — 10 sous par insertion.

REMERCIEMENTS: — 10 sous.

CARTES MORTUAIRES: — 10 sous.

PELLES, ETC.: — 10 sous par insertion.

DORURE, ARGENTURE
SUR CALICE, CROIXES, ETC.
VERNISSAGE A L'OR
SUR ORNEMENTS D'EGLISE
PLACAGE D'ARGENTERIE
NICKELAGE, REPARATION
Cie ROYAL SILVER PLATE
A. GIBOUX, gérant. 48, CRAIG OUEST

CLAVIGRAPHES
CLAVIGRAPHES reconstruits de toutes les marques et prix, vendus, loués, réparés. Protecteurs de chèques, rubans, papier carbone. Main 2202, Canada Typewriter Exchange & Supply, 58, rue Saint-Jacques.

POSITION DEMANDEE
Comptable demande emploi. Salaire modéré. Indiquer conditions, heures de travail, etc. Casier 16.

COLLEGE DE BARBIER
Voulez-vous occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quelque semaine d'apprentissage suffira. Système moderne. Position assurée, pourcentage payé en apprenant. S'adresser: Walter Barber College, St. Laurent.

Vous Pourriez Gagner \$15.00 en bijouterie en achetant le BEURRE TRIOMPHE
(le meilleur)
Exigez-le de votre fournisseur. Beurre triomphe tous les jours garanti par S. L. CONTANT, 741 St-Louis 7114

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL
HORAIRE DE LA BANLIERE, 1923 (LIGNE DE LACHINE)

De la Côte-St-Paul, service de 20 minutes à partir de 5.05 a.m.

De la Place d'Armes (Bureau de Poste), service de 20 minutes de 5.30 a.m. à 6.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 5.30 a.m. à 6.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 6.00 a.m. à 6.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 6.30 a.m. à 7.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 7.00 a.m. à 7.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 7.30 a.m. à 8.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 8.00 a.m. à 8.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 8.30 a.m. à 9.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 9.00 a.m. à 9.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 9.30 a.m. à 10.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 10.00 a.m. à 10.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 10.30 a.m. à 11.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 11.00 a.m. à 11.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 11.30 a.m. à 12.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 12.00 a.m. à 12.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 12.30 a.m. à 1.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 1.00 a.m. à 1.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 1.30 a.m. à 2.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 2.00 a.m. à 2.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 2.30 a.m. à 3.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 3.00 a.m. à 3.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 3.30 a.m. à 4.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 4.00 a.m. à 4.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 4.30 a.m. à 5.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 5.00 a.m. à 5.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 5.30 a.m. à 6.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 6.00 a.m. à 6.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 6.30 a.m. à 7.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 7.00 a.m. à 7.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 7.30 a.m. à 8.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 8.00 a.m. à 8.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 8.30 a.m. à 9.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 9.00 a.m. à 9.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 9.30 a.m. à 10.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 10.00 a.m. à 10.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 10.30 a.m. à 11.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 11.00 a.m. à 11.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 11.30 a.m. à 12.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 12.00 a.m. à 12.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 12.30 a.m. à 1.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 1.00 a.m. à 1.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 1.30 a.m. à 2.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 2.00 a.m. à 2.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 2.30 a.m. à 3.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 3.00 a.m. à 3.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 3.30 a.m. à 4.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 4.00 a.m. à 4.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 4.30 a.m. à 5.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 5.00 a.m. à 5.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 5.30 a.m. à 6.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 6.00 a.m. à 6.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 6.30 a.m. à 7.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 7.00 a.m. à 7.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 7.30 a.m. à 8.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 8.00 a.m. à 8.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 8.30 a.m. à 9.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 9.00 a.m. à 9.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 9.30 a.m. à 10.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 10.00 a.m. à 10.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 10.30 a.m. à 11.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 11.00 a.m. à 11.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 11.30 a.m. à 12.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 12.00 a.m. à 12.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 12.30 a.m. à 1.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 1.00 a.m. à 1.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 1.30 a.m. à 2.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 2.00 a.m. à 2.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 2.30 a.m. à 3.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 3.00 a.m. à 3.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 3.30 a.m. à 4.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 4.00 a.m. à 4.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 4.30 a.m. à 5.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 5.00 a.m. à 5.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 5.30 a.m. à 6.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 6.00 a.m. à 6.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 6.30 a.m. à 7.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 7.00 a.m. à 7.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 7.30 a.m. à 8.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 8.00 a.m. à 8.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 8.30 a.m. à 9.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 9.00 a.m. à 9.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 9.30 a.m. à 10.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 10.00 a.m. à 10.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 10.30 a.m. à 11.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 11.00 a.m. à 11.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 11.30 a.m. à 12.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 12.00 a.m. à 12.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 12.30 a.m. à 1.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 1.00 a.m. à 1.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 1.30 a.m. à 2.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 2.00 a.m. à 2.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 2.30 a.m. à 3.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 3.00 a.m. à 3.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 3.30 a.m. à 4.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 4.00 a.m. à 4.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 4.30 a.m. à 5.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 5.00 a.m. à 5.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 5.30 a.m. à 6.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 6.00 a.m. à 6.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 6.30 a.m. à 7.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 7.00 a.m. à 7.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 7.30 a.m. à 8.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 8.00 a.m. à 8.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 8.30 a.m. à 9.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 9.00 a.m. à 9.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 9.30 a.m. à 10.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 10.00 a.m. à 10.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 10.30 a.m. à 11.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 11.00 a.m. à 11.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 11.30 a.m. à 12.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 12.00 a.m. à 12.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 12.30 a.m. à 1.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 1.00 a.m. à 1.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 1.30 a.m. à 2.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 2.00 a.m. à 2.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 2.30 a.m. à 3.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 3.00 a.m. à 3.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 3.30 a.m. à 4.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 4.00 a.m. à 4.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 4.30 a.m. à 5.00 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de 5.00 a.m. à 5.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de 20 minutes de

